

Trait d'Union

Blancs-
Coteaux

NUMÉRO 20 | JUILLET 2026



BLANCS-COTEAUX
UNE COMMUNE
QUI BOUGE !

VIE ASSOCIATIVE
ACTUALITÉS

INFORMATIONS
BIEN-VIVRE DANS
NOTRE COMMUNE

FÊTES ET ANIMATIONS
ACTUALITÉS DES COMMUNES
DÉLÉGUÉES



SOMMAIRE

Blancs-Coteaux



LE MOT DU MAIRE

Par Pascal PERROT

Bilan du 1er semestre et grands projets pour
Blancs-Coteaux

Pages 2-3

VIE ASSOCIATIVE

Retour sur les activités, les événements et les
projets portés par les nombreuses associations qui
animent la commune.

Pages 4-13

EDUCATION

Les écoles mettent en avant leurs projets pédagogiques,
culturels et environnementaux menés tout au long de l'année
scolaire.

Page 14

ÉCOLE DE MUSIQUE

Présentation des enseignements, des nouveautés et
des modalités d'inscription pour la rentrée 2026-
2027

Page 15

MÉMOIRE & CITOYENNETÉ

14 juillet, 11 novembre et temps républicains

Page 16

SÉCURITÉ & SAPEURS- POMPIERS

Bilan des interventions, modernisation du
centre de secours et hommage à l'engagement
des sapeurs-pompiers.

Page 17

JEUNESSE & PARENTS D'ÉLÈVES

Présentation des actions menées par l'APE pour
accompagner les projets scolaires et renforcer les
liens entre les familles et le collège.

Pages 18-19

SPORT & LOISIRS

Découverte des activités proposées par le
Golf du Chardonnay
Société de Tir du Canton de Vertus

Pages 20-21

CULTURE, PATRIMOINE & ÉVÉNEMENTS

Valorisation du patrimoine communal, agenda
des manifestations et initiatives culturelles qui
participent au dynamisme de Blancs-Coteaux.

Pages 22-25

VIE MUNICIPALE & BUDGET COMMUNAL

Présentation du budget 2026, des
investissements et des grands projets
engagés pour l'avenir de la commune.

Pages 26-37



Mairie De Blancs-Coteaux

Place de l'hôtel de ville - Vertus
51130 BLANCS-COTEAUX

03 26 52 12 97

Imprimé par le Reveil de la Marne :



Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.
Bureaux fermés le dernier jeudi après-midi
de chaque mois.

Horaires des passeports biométriques et
des cartes nationales d'identités :

Sur rendez-vous

Vos NUMÉROS UTILES

à Blancs-Coteaux



Contacts



Écoute



Actualités



Urgences médicales

112



Pompiers

18



Samu

15



Gendarmerie

17



Mairie de Blancs-Coteaux

Place de l'Hôtel de Ville
Vertus

51130 BLANCS-COTEAUX

<https://www.blancs-coteaux.fr>

Blancs-Coteaux



Vertus
Blancs-Coteaux

Place de l'Hôtel de Ville
51130 BLANCS-COTEAUX

03 26 52 12 97

03 26 58 67 68

Horaires d'ouverture :
9h - 12h30 / 14h - 18h
Fermé le dernier jeudi
après-midi du mois

Passeports biométriques
sur rendez-vous

secretariat@blancs-coteaux.fr
www.blancs-coteaux.fr

CONSEIL NATIONAL
Ville Fleurie



DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Oger
Blancs-Coteaux

Place de la mairie
51190 BLANCS-COTEAUX

03 26 57 54 31

03 26 57 16 96

Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi
et vendredi 9h - 12h

mairie.oger@blancs-coteaux.fr
www.blancs-coteaux.fr

CONSEIL NATIONAL
Village Fleuri



DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Voipreux
Blancs-Coteaux

Place de la mairie
51130 BLANCS-COTEAUX

03 26 52 63 44

03 26 52 63 44

Horaires d'ouverture :
Le premier jeudi de
chaque mois 18h - 19h

mairie.voipreux@blancs-coteaux.fr
www.blancs-coteaux.fr

CONSEIL NATIONAL
Ville Fleurie



DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Gionges
Blancs-Coteaux

Place de la mairie
51130 BLANCS-COTEAUX

03 26 59 37 46

03 26 53 18 02

Horaires d'ouverture :
Mardi 17h - 19h

mairie.gionges@blancs-coteaux.fr
www.blancs-coteaux.fr

CONSEIL NATIONAL
Ville Fleurie



DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS



France Services

10 rue des Loriots Vertus
51130 BLANCS-COTEAUX
Tél. : 03 26 52 69 46
fseac@epernay-agglo.fr



Ouverture au public :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h15 - 13h45 à 17h00





LE MOT DU MAIRE



Blancs-Coteaux

**Madame, Monsieur,
Chères Amies, Chers Amis,**

Avant toutes choses, permettez-moi de remercier toutes celles et tous ceux qui se sont déplacés pour accomplir leur devoir électoral. De nouveau cette année, nous n'avions qu'une seule liste et pour un certain nombre de nos concitoyens cela était démotivant. Sommes-nous pour autant responsables de cet état de fait ? Le législateur, « en sa grande sagesse », en a décidé ainsi et nous ne pouvons que respecter la Loi. Vous êtes un certain nombre à avoir exprimé votre désaccord en votant blanc ou nul. C'était une forme d'expression même si cela n'a pas changé le vote final. Au nom du conseil municipal je vous renouvelle nos remerciements pour vous être déplacés.

Comme tous les ans à cette époque, cet éditorial est principalement consacré au budget de votre collectivité et aux grandes lignes de nos investissements. Comme ces dernières années, nous avons décidé de ne pas augmenter nos taux d'impôts locaux. La nouveauté de l'an dernier, le « DILICO » ou Dispositif de Lissage des ressources COmmunales, n'est plus applicable aux collectivités locales cette année. Seules les intercommunalités sont de nouveau pénalisées par ce prélèvement. Cependant nos dotations sont contraintes et d'un niveau sensiblement équivalent à l'an dernier. Nos recettes fiscales vont légèrement augmenter du fait de la revalorisation des bases décidée par le législateur. Voilà en quelques lignes les contraintes avec lesquelles nous devons bâtir notre budget.

Il n'y a pas d'opérations nouvelles d'inscrites cette année. Nous devons terminer quelques dossiers en cours (la médiathèque et la crèche) mais nous pouvons d'ores et déjà préparer la suite en inscrivant des études de faisabilité sur quelques sujets intéressants. Pour exemple, la tuilerie à Oger et pour la partie voirie:

le Chemin des 7 Moulins, sans oublier la remise en état des voiries après les enfouissements des réseaux. Cette partie des dossiers est plus contrainte car l'Agglomération vient de nous faire connaître sa volonté d'intervenir sur le réseau eau potable.

Conjointement à la médiathèque, une réflexion est engagée sur l'aménagement de la place du Petit Donjon et de la Place Saint Jean qui ne pourra intervenir qu'après les travaux de la médiathèque. Il en est de même sur la maison de la rue Gambetta. Les premières études sont positives et démontrent que la maison peut être réhabilitée.

Malgré les contraintes budgétaires, nous maintenons notre programme d'investissement afin de moderniser et d'améliorer notre commune. Nous avons inscrit les derniers crédits pour le Centre Culturel du Vieux Moulin qui devrait ouvrir ses portes à la rentrée de septembre avec 8 mois de retard. Quelques personnes ont eu la possibilité de visiter cet ensemble immobilier lors de l'opération « Dimanche de caractère », le premier week-end de juin. Pour tous, c'est une belle opération qui contribuera à valoriser la commune de **BLANCS-COTEAUX**.

La mise en place de la vidéoprotection sur nos quatre entités est maintenant terminée et opérationnelle. Depuis janvier la Gendarmerie nous a sollicités pour visionner certaines plages horaires dans le cadre de leurs missions. Le centre d'enregistrement est positionné à la Mairie mais accessible uniquement aux personnes habilitées. Le coût global de cet investissement est de 439 000 euros et nous avons perçu 244 000 euros de subventions.

Le poste énergie (électricité et gaz qui sont les principales sources du chauffage de nos bâtiments), malgré une maîtrise de coûts par le SIEM reste élevé. Plusieurs

études seront lancées pour améliorer la performance de certains de nos bâtiments les plus énergivores. Compte tenu de la canicule que nous venons de subir, il nous faut également prendre en compte la possibilité de climatiser ou du moins de choisir des matériels de chauffage réversibles pour améliorer le confort des usagers. Depuis des décennies nous n'avons retenu comme hypothèse que la diminution des passoires thermiques sous l'angle économie d'énergie sans réellement nous préoccuper de la période estivale. Aujourd'hui la réflexion doit être globale et raisonnée sur la prise en compte du cycle annuel des saisons.

Pour Saint Charles, nous allons de déception en déception. Reims habitat, l'organisme logeur avec qui nous avons travaillé sur ce projet, nous a fait miroiter son professionnalisme et ses capacités à agir vite et bien. A tel point que nous n'aurions pas assez vite pour libérer le terrain. Depuis un an, pas de travaux et pas d'infos. Notre plus grand soucis concerne le solde des subventions qui pourrait être annulé en fin d'année pour cause de contraintes budgétaires de l'État. Ce qui remet en cause notre participation en accompagnement de Reims Habitat.

Sur ce dossier, nous ne limitons pas notre action aux bâtiments futurs (logements locatifs, commerce et pavillons en accession à la propriété) mais, comme annoncé, nous avons créé un parc pour en faire un jardin public ouvert à tous. Les employés communaux ont procédé à des plantations, implanté le kiosque et des allées. Des bordures de protections ont été installées le long de la rivière et nous avons refait les mains courantes du pont. Il reste la pose des bordures, en limite de propriété, pour éviter les conflits de voisinage. Nous pourrions ouvrir ce parc l'année prochaine mais cela reste subordonné à la mise en route des travaux de construction.

A quelques distances de ce parc, nous avons le lotissement de l'Arquebuse « Les Jardins d'Isabelle ». Tous les logements sont occupés mais NOV-HABITAT, de Châlons, n'a pas entièrement terminé ses travaux. Il reste les entourages extérieurs, les plantations mal réalisées et l'engazonnement que nous allons devoir reprendre.

Plusieurs dossiers sont en cours avec les services de l'Agglo. Deux concernent la commune d'Oger avec l'actualisation du schéma général d'assainissement en lien avec Le Mesnil sur Oger, et mise en séparatif de la commune qui nous impactera car il faudra reprendre l'ensemble des voiries qui sont de notre compétence. Concernant le schéma d'hydraulique du vignoble, nous travaillons sur la création d'une ASA ou Association Syndicale Autorisée pour la gestion de ce dossier. L'intérêt principal consiste en la prise en compte par les viticulteurs de ce dossier et donc, pour eux, de ne pas se laisser imposer des travaux qu'ils jugeraient superflus.

Pour Gionges et Vertus-Voipreux, la mise à jour du schéma général d'assainissement de nos communes est aussi une préoccupation car certaines positions des services sont remises en cause par la Police de l'eau.

Pour tous, la mise à jour des plans et la connaissance des réseaux concernant le schéma général d'assainissement pluvial sera certainement aussi l'objet de quelques crispations avec l'impact financier que cela pourra avoir. Ce sont des dossiers très longs sur lesquels se posent des contraintes administratives fortes émanant des services de l'État.

Concernant le PLU, notre dossier a été transmis aux services de l'état pour une dernière relecture avant la phase finale et l'enquête publique. Une présentation publique a été réalisée mais n'a pas rencontrée le succès escompté.

Parmi les contraintes, sur le sujet récurrent des changements de pratiques comme le zéro phyto, obligatoire pour les communes, que cela nous plaise ou pas, nous allons devoir changer nos habitudes. Comme l'an dernier, nous avons renforcé nos équipes en procédant à l'embauche de quelques

contractuels(elles) pour essayer de faire en sorte que nos rues restent propres. Cependant, comme cela vous est démontré dans un article, force est de constater que si vous ne nous accompagnez pas, il sera très difficile d'entretenir nos villes. L'équation est simple : peu ou prou 90 Km de rues ou si vous préférez 180 Km de trottoirs et si vous ajoutez les bordures des maisons cela correspond à, plus ou moins, 300 Km de bordures à entretenir. Les trois ou quatre salariés chargés de cette besogne ont besoin, en fonction du temps, de 4 à 5 semaines pour faire le tour de la collectivité. Un peu de soleil, un peu d'eau et tout est à refaire avant même qu'ils aient fini le 1^{er} tour.

Cela sans compter les réflexions désobligeantes du style « vous êtes bien des fonctionnaires », pour leur faire ressentir qu'ils ne sont pas très courageux, alors qu'ils procèdent à l'arrachage d'une touffe de laitron de 60 à 80 centimètres de haut devant la maison de cette personne.

Nous avons aussi quelques soucis avec des viticulteurs qui prennent les trottoirs et la rue comme une tournière. Ce ne sont leur fonction et je devrais inclure cette contrainte dans le projet d'arrêté municipal.

Aujourd'hui, la question se pose de savoir si nous devons mettre en application le règlement sanitaire départemental qui prévoit, la possibilité de verbalisation des riverains qui n'entretiennent pas les trottoirs et qui laissent les poubelles sur les trottoirs comme décoration florale. La propreté de nos rues est l'affaire de tous et pas simplement liée au tourisme viticole. Personnellement je ne me pose plus la question et je pense signer cet arrêté municipal avant la fin de l'année.

Parmi les travaux actés et signés, nous sommes toujours dans l'attente des entreprises. Il en est ainsi de la couverture du lavoir de la Fontaine Maire de Roy. Concernant celui de la rue Jean le Bon, la question est posée de sa mise en valeur ou de supprimer l'amas de pierre qui en tient lieu actuellement et surtout la reprise des mains courantes en peinture. Nous avons

également le tableau électrique de l'Eglise Saint Martin, la reprise d'une partie de la toiture de l'église de Voipreux, la sécurisation de la traverse de Gionges...

Mesdames et Messieurs, voici en quelques lignes un condensé des travaux de votre Conseil Municipal. J'ai certainement oublié quelques projets, réalisations ou de parler plus particulièrement des associations, des artisans, commerçants, entreprises et de tous ceux qui travaillent au jour le jour pour embellir et faire vivre notre belle Commune de BLANCS-COTEAUX.

Merci à tous pour le temps que vous avez pris pour lire cet édit.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de bonnes vacances !

Le CONSEIL MUNICIPAL et son MAIRE
Pascal PERROT





Groupement Détente Activités Loisirs Vertus

GDALV

Activités créatives, de détente, de loisirs, culturelles, sportives...

Le GDALV propose une grande diversité d'activités créatives, de détente, de loisirs, culturelles, sportives... à un public majeur, permettant de se rencontrer, se détendre, d'échanger... ce sont :

- Anglais
- Aquagym
- Atelier tapissier
- Composition florale
- Couture
- Dentelle aux fuseaux
- Encadrement/cartonnage
- Généalogie
- Gym douce/gym d'entretien
- Informatique
- Jeux de cartes
- Marche
- Patchwork
- Peinture
- Qi Gong
- Sacs en paquets café
- Scrapbooking
- Travaux d'aiguilles et récup

De nouvelles activités pour se retrouver et partager

Depuis le début du mois de mai, une activité pétanque est proposée chaque jeudi à 14 h aux Chanteraines. Un moment convivial qui rencontre déjà un beau succès auprès des participants.

À partir de septembre 2026, un nouvel atelier de restauration de petits meubles viendra enrichir notre programme d'activités. Cette initiative permettra aux adhérents de découvrir ou de perfectionner des techniques de rénovation dans une ambiance chaleureuse et créative.

Animées par des bénévoles engagés et des professionnels passionnés, ces activités reprendront pleinement à l'issue des travaux de restauration et de mise aux normes du Foyer Socioculturel du Vieux Moulin.

Nous serons ravis de vous accueillir prochainement pour partager ensemble ces moments d'échange, de découverte et de convivialité.

Assemblée Générale le mardi 13 octobre 2026 à 14h à la salle Wogner

Contacts : Marie Françoise CHAPLAIN : 06.04.05.99.93 – Chantal CARRE : 06.30.16.37.18



Club des loisirs d'Oger



Avec ses 70 adhérents, le club affiche une belle vitalité et continue d'attirer de nombreux participants. Si une grande partie des membres est originaire d'Oger, le club accueille également des habitants des communes voisines, preuve de son attractivité et de son esprit d'ouverture.

Tout au long de l'année, les occasions de se retrouver ne manquent pas. Chaque mois, une animation ou un événement est proposé : repas conviviaux, lotos, concours de belote, sorties et voyages en autocar d'une journée. Cette année, les adhérents ont notamment eu le plaisir de découvrir le château de Chantilly lors d'une excursion particulièrement appréciée.

Les rendez-vous hebdomadaires occupent également une place importante dans la vie du club. Chaque jeudi après-midi, les membres se retrouvent autour de jeux et d'activités dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Le club offre ainsi une belle opportunité de rompre l'isolement, de créer de nouvelles amitiés et, surtout, de partager de nombreux moments de convivialité et de bonne humeur.



Association Ensemble à Oger

L'association Ensemble a tenu son assemblée générale le 8 avril 2026.

Forte d'environ 70 adhérents, elle propose aujourd'hui dix activités variées à ses membres. Cette année, deux nouvelles animations viennent enrichir son offre : un atelier bien-être et un marché de Noël.

L'association prépare également un événement important : la célébration de son 30^e anniversaire, qui aura lieu en avril prochain. Nous ne manquerons pas de revenir sur cet anniversaire dans une prochaine édition.

Martine LERICHE, Présidente



Cuisine

L'activité cuisine s'est achevée par un séjour de trois jours près de Beauvais, avec une halte à Soissons où la Confrérie du Haricot a partagé l'histoire de cette spécialité locale.

Une sortie riche en découvertes et en convivialité. Rendez-vous le 25 septembre 2026 pour la traditionnelle soirée soupes et tartes.



Art floral

Les participantes de l'atelier d'art floral ont clôturé la saison avec la réalisation d'une magnifique composition de fleurs exotiques aux côtés d'Océane. Comme toujours, ces rencontres ont été placées sous le signe du partage, de la créativité et de la convivialité.

Rendez-vous en septembre pour découvrir de nouvelles créations florales.

Couleurs et Papier

Cette année ce sont les 10 et 11 avril qu'a eu lieu l'exposition annuelle de Couleurs et Papier à la salle Wogner de Vertus Blancs-Coteaux. Notre installation était un peu différente car il y avait plus d'exposants que les autres années. Nous remercions la commune pour l'acquisition de nouvelles grilles ce qui nous facilite l'organisation de cette manifestation.

Toujours sur Vertus, nous avons participé le 07 juin à la journée « Petites Cités de Caractère » à l'école du "Vieux Moulin", avec sa marelle dans l'entrée et futur centre culturel. Deux nouveaux adhérents ont pu y exposer leurs œuvres.

Prévisions à partir de septembre : une exposition à Vertus pour la journée du patrimoine 20 et/ou 21 septembre est à l'étude. Nous serons de retour à l'école du "Vieux Moulin" le samedi 03 octobre pour le marché artisanal.

Si vous désirez que nous venions exposer dans votre commune, vous pouvez nous joindre par l'intermédiaire de la mairie de Vertus Blancs-Coteaux ou bien en nous contactant directement.

Denis GILLES





CLUB CANIN VERTUSIEN DE LA CÔTE DES BLANCS

Une année 2026 placée sous le signe du dynamisme

Le Club Canin Vertusien de la Côte des Blancs poursuit sa mission d'éducation et de promotion des sports canins. Association historique du territoire, le club accompagne les propriétaires dans l'éducation de leurs chiens tout en développant des disciplines sportives.

Tout au long de l'année, les adhérents participent à des séances d'éducation canine favorisant la sociabilisation et l'obéissance des chiens. Le club est également reconnu pour la pratique du Ring, discipline exigeante qui associe exercices de sauts, de discipline et d'épreuves de mordant sportif. Cette activité met en valeur les qualités physiques, l'équilibre et la complicité entre le maître et son chien.

L'un des temps forts de l'année 2026 s'est déroulé à la fin du mois de février avec l'organisation du traditionnel concours Ring. Des concurrents venus de plusieurs régions ont évolué sur les terrains du club devant passionnés et bénévoles mobilisés pour assurer la réussite de la manifestation. Le comité du club les en remercie.

Cette année a également été marquée par un changement à la tête de l'association. Mme Valérie SCHAUTERDEN a succédé à Mr Jean-Christian PAGE, ouvrant une nouvelle étape pour le club. La nouvelle dirigeante entend poursuivre le développement des activités d'éducation canine et de Ring, tout en renforçant la convivialité et l'accueil des nouveaux adhérents.

Grâce à l'engagement de ses bénévoles et à la passion de ses licenciés, le Club Canin Vertusien de la Côte des Blancs continue ainsi de faire vivre la cynophilie sportive sur le territoire et de promouvoir une relation harmonieuse entre le chien et son maître.

Nous vous rappelons que les cours d'éducation canine sont dispensés les samedi matin de 9h30 à midi au Complexe Sportif Paul Davesne à Vertus. A noter que le club sera fermé avant le commencement des vendanges et reprendra ses activités fin septembre mais nous restons disponible par téléphone tout le mois de septembre au 06 81 40 09 26 ou par mail ccvertus.presidence@gmail.com.

Le Club Canin Vertusien de la Côte des Blancs vous souhaite de passer un bel été.

Valérie Schauterden



LES 30 ans de L'ORGUE AUBERTIN DE VERTUS 17 et 18 OCTOBRE 2026

Présentation, organisation du week-end

SAMEDI 17 OCTOBRE À PARTIR DE 16H30

Avec un collectif d'organistes de la Marne, visite découverte des orgues à Vertus, montée en tribune et présentation du fonctionnement des instruments.

Visite de l'exposition du montage de l'orgue en juillet 1996.

SAMEDI 17 OCTOBRE A 20H30, CONCERT ANNIVERSAIRE

Entrée avec la chorale allemande de Bammental « Complet Scola ». On fêtera à cette occasion le 60^{ème} anniversaire du jumelage entre Bammental et Vertus.

Suite du programme : les Quatre Saisons de Vivaldi transposées à l'orgue par des organistes marnais.

DIMANCHE 18 OCTOBRE À 10h30 MESSE SOLENNELLE

Messe accompagnée par l'organiste liturgique ; à la fin de la messe, une pièce d'orgue et le verre de l'amitié avec la paroisse.

DIMANCHE 18 OCTOBRE À 16h30 CONCERT DE CLOTURE

Avec le chœur de Bammental, et pour clôturer le concert, l'orgue à quatre mains et transcriptions célèbres. Entrée en libre participation aux concerts.





Quand tout un village fait vibrer la scène

Chaque année, l'association Vitamin'O prouve que la passion, le talent et l'engagement bénévole peuvent donner naissance à de véritables spectacles dignes des plus grandes productions.

Son dernier rendez-vous, présenté en janvier dernier et inspiré de l'univers du célèbre film et de la comédie musicale Mamma Mia, en est une magnifique démonstration.

Durant plusieurs mois, les bénévoles de l'association ont travaillé sans compter leurs heures pour transporter le public sous le soleil des îles grecques, au rythme des plus grands succès du groupe ABBA. Chansons entraînantes, chorégraphies dynamiques, décors colorés et costumes soignés ont permis aux spectateurs de vivre une soirée pleine d'émotions, de rires et de nostalgie.

Mais, derrière les applaudissements, se cache une aventure humaine exceptionnelle.

Sur scène, les danseurs et les comédiens ont offert une prestation généreuse, mêlant énergie, bonne humeur et complicité. Leur investissement lors des répétitions s'est ressenti à chaque tableau, donnant vie aux personnages et aux chansons qui ont marqué plusieurs générations.

Dans l'ombre, un travail tout aussi remarquable a été réalisé par les couturières, qui ont confectionné et adapté de nombreux costumes, parfois pendant plusieurs semaines. Chaque tenue participait pleinement à l'ambiance festive du spectacle, apportant couleur, élégance et authenticité.

Les décorateurs ont également relevé un véritable défi en transformant la scène de la salle des Fêtes en un décor évoquant les paysages méditerranéens chers à l'univers de Mamma Mia. Leur créativité a permis au public de s'évader dès les premiers instants.

Impossible également de ne pas saluer le

professionnalisme de l'équipe son et lumière. Grâce à une mise en lumière soignée, des effets parfaitement synchronisés et une qualité sonore irréprochable, chaque scène a gagné en intensité et en émotion, contribuant largement à la réussite du spectacle.



Enfin, cette belle aventure n'aurait jamais pu voir le jour sans les nombreux bénévoles qui œuvrent avant, pendant et après les représentations. Accueil du public, billetterie, logistique, montage et démontage des décors, restauration, organisation des répétitions, communication... chacun apporte sa pierre à l'édifice avec une motivation remarquable.

Vitamin'O est bien plus qu'une association de spectacle vivant. C'est une grande famille où se retrouvent des passionnés de tous âges, unis par l'envie de partager des moments de convivialité et de faire rayonner la culture au cœur du village d'Oger.

Le succès rencontré par ce spectacle inspiré de Mamma Mia témoigne une nouvelle fois du dynamisme de l'association et de l'attachement du public à ces rendez-vous devenus incontournables. Au-delà du spectacle lui-même, c'est toute une aventure collective qui est saluée : celle d'hommes et de femmes qui donnent de leur temps avec générosité pour offrir au public des soirées inoubliables.

Une chose est certaine : après une telle réussite, les spectateurs attendent déjà avec impatience la prochaine création de Vitamin'O.

Comité des fêtes de Voivreux



Le premier concours de pêche du Comité des Fêtes de Voivreux a été une belle réussite sous le regard curieux de notre cygne !

Cette journée conviviale a rassemblé quelques passionnés et amateurs dans une excellente ambiance. Un grand merci aux participants, aux bénévoles et à nos partenaires pour leur engagement.



Le Père Noël est venu en personne gâter les enfants de Voivreux en leur distribuant de nombreux cadeaux.

Comité des fêtes de Gionges



Mot du Président

Chers habitants, chers bénévoles,

L'année 2026 a débuté sous le signe de la convivialité et du partage grâce aux nombreuses manifestations organisées par le Comité des Fêtes de Gionges. Notre objectif reste inchangé : faire vivre notre village, créer des moments de rencontre et renforcer les liens entre les habitants.

Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué au succès de nos événements. Un grand merci aux membres du Comité pour leur investissement, leur disponibilité et leur engagement tout au long de l'année, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont participé à nos animations.

Nos remerciements vont également à la Ville de Blancs-Coteaux pour son soutien financier indispensable, qui nous permet de poursuivre nos actions et de proposer des manifestations variées au sein de notre commune.

Je souhaite également remercier la MFR de Gionges, partenaire fidèle du Comité, pour la mise à disposition de ses locaux, qui nous permettent d'accueillir les habitants dans les meilleures conditions.

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de nos prochains rendez-vous. Vous trouverez dans les pages suivantes le calendrier de nos manifestations à venir.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement,

Loïc Lepage

Comité des Fêtes de Gionges / cdf.gionges@gmail.com

Résumé des activités

Samedi 28 février : Carnaval

Toujours désireux de conserver les traditions, nous avons organisé le carnaval.

Les petits Giongeois et leurs amis ont défilé et récolté de nombreuses friandises qu'ils ont partagé autour d'un goûter.



Samedi 28 février : Soirée Choucroute

Plus de 50 convives ayant répondu présents à notre soirée choucroute ont pu se régaler et ensuite profiter de quelques notes de musique et animations.

Cette soirée s'est poursuivie jusqu'à tard dans la nuit...



Lundi 6 avril : Pâques



À la suite du passage des cloches, les enfants ont fait une chasse aux œufs qui a eu lieu cette année autour de la mare de Gionges et ont ramassé de nombreux chocolats.

Petits et grands se sont ensuite réunis autour d'une table de pique-nique afin de partager ce délicieux butin afin que chacun puisse être récompensé de ses efforts.



Vendredi 1^{er} mai : Randonnée " La Giongeoise "

Cette année, la décision a été prise, par les membres du Comité des Fêtes, de remplacer notre traditionnelle journée pêche par une randonnée.

Ce fut un nouveau défi, et nous tenons à remercier les membres de l'ALV qui n'ont pas hésité à nous apporter leur aide, et partager leur expérience dans ce domaine.

Pour cette première randonnée, la météo a été clémente, et un peu plus de 250 participants, dont de nombreux Giongeois, se sont inscrits afin de parcourir les chemins et découvrir les merveilleux endroits qu'offre notre belle Commune.

Une fois la balade terminée, tout le monde a pu profiter de boissons et encas mis à disposition.

Certains ont aussi pu se retrouver autour d'un bon repas et se désaltérer à la buvette installée pour l'occasion.



Dimanche 24 mai : Karting

Activité phare depuis plusieurs années, nous avons encore rencontré un franc succès avec plus de 40 participants qui ont pu exprimer leur talent de pilote sous le soleil.

Après cette matinée sportive, nous nous sommes tous réunis autour d'un pique-nique, et d'une barbecue, suivi d'une partie de pétanque.



Manifestations à venir

Les membres du Comité des Fêtes s'emploient déjà afin d'animer notre village.

Dimanche 5 juillet 6h	: Brocante Village
Mardi 14 juillet 21h	: Retraite aux Flambeaux Mairie
Mardi 14 juillet 23h	: Tir feu d'artifice Mairie
Samedi 3 octobre 9h	: Villages et Coteaux propres Mairie
Octobre	: Halloween
Novembre	: Bowling
Décembre	: Noël

Venez Nombreux

A bientôt dans notre belle Commune



Vertus en fête



L'Apéro des Boulevards : un succès pour Vertus en fête !

L'association Vertus en Fête a une nouvelle fois relevé le défi en organisant l'Apéro des Boulevards : le 23 mai 2026.

Entre 500 et 600 personnes ont répondu présent pour partager un moment de convivialité sous le signe de la bonne humeur et de la musique. Petits et grands ont pu profiter d'ambiances musicales proposées par le groupe Les Four to one - revival.

L'événement, devenu un rendez-vous incontournable pour les habitants de Vertus Blancs-Coteaux, confirme son succès grandissant d'année en année. L'association tient à remercier chaleureusement tous les participants, bénévoles et partenaires qui ont contribué à faire de cette édition une belle réussite.

Rendez-vous samedi 22 mai 2027, pour une nouvelle édition !



VISITE DE LA CATHEDRALE « NOTRE DAME DE PARIS »

Judi 11 juin, 52 adhérents de l'association ont participé à la visite de Notre Dame, temps fort de la journée. Partis très tôt le matin pour éviter le grand rush des visiteurs en journée (50 000 visiteurs par jour, 7j /7, toute l'année, ce qui en fait un des monuments le plus visité au monde), le groupe a pu apprécier l'immense travail de reconstruction suite à l'incendie du 15 avril 2019.

Notre interlocuteur, Directeur de la communication de « Friends of Notre Dame de Paris », (Fondation américaine qui lève 7 millions d'Euros tous les ans) et de l'agence Philippe Villeneuve (architecte de la reconstruction), qui était présent le soir de l'incendie a relaté la catastrophe avec des photos et anecdotes singulières. A ce jour, les travaux de rénovation comme le renforcement des arches sont toujours d'actualité et d'autres sont encore prévus.

La reconstruction à l'identique de la charpente, de la flèche, de la voûte... le nettoyage des pierres au latex... a permis une réouverture en décembre 2024. Le montant des travaux s'élève à environ 700 millions d'Euros couverts par 846 millions de dons issus de la générosité de particuliers, de fondations et mécènes nationaux mais aussi internationaux (340 000 donateurs de 150 pays différents). Il reste donc environ 146 millions pour le financement des travaux à venir comme la restauration des gargouilles qui ont souffert du temps bien sûr, mais aussi de la quantité d'eau et du plomb en fusion lors de l'incendie.

Tous les participants ont apprécié cet édifice exceptionnel chargé d'histoire, construit au XII^{ème} siècle, modifié et restauré au fil des siècles et symbole du culte chrétien à Paris. La cathédrale conserve des reliques majeures comme la couronne d'épines. C'est donc un monument incontournable à visiter.

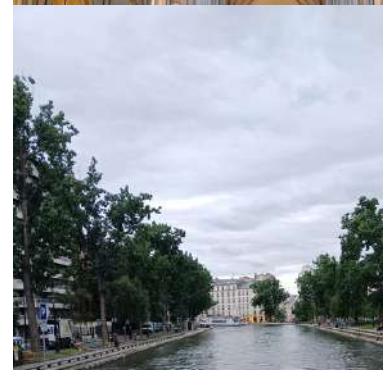
Puis, nous avons parcouru les petites rues de l'île de la Cité avec 2 guides, qui nous ont fait découvrir l'histoire de ce quartier, antique berceau de la ville de Paris, autrefois Lutèce. On y trouve bien sûr Notre Dame, mais aussi la Ste Chapelle, un Hôtel Dieu...

Enfin, la journée s'est terminée par une balade en bateau sur le canal Saint Martin destiné à l'origine à l'adduction d'eau potable dans la capitale à partir de 1825. C'est un monument historique depuis 1993, comportant 9 écluses pour un dénivelé positif de 25 m. Il est en partie recouvert de voûtes et compte 2 ponts tournants. Le halage se faisait par traction humaine jusque dans les années 1920 !

Et, ce fut le retour à Vertus vers 20 h après un appel à projet pour l'an prochain. Si vous avez des idées de voyage d'une journée et pas trop loin, n'hésitez pas à nous en faire part.

Merci par avance.

Jean Pierre PARISOT



SECTION GYMNASTIQUE

NOUVELLE ACTIVITÉ

À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2026

BABY GYM

Mercredi matin - Durée 1 heure

Enfants nés en 2023
10h45 à 11h45

Enfants nés en 2022 et 2021
9h30 à 10h30

1^{ère} séance :
le mercredi 16 septembre
Salle du Vieux Moulin - VERTUS

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS auprès de :

Mme Odile LALLEMANT
☎ 06 85 66 93 01
✉ odile.lallemant@gmail.com

OU

Mme Patricia BLANCHARD
☎ 06 73 86 54 32
✉ jerome.blanchard@akeonet.com

Amicale Laïque Vertus BLANCS-COTEAUX



Randonnée solidaire

Le dimanche 14 juin a eu lieu à Vertus, la balade solidaire avec la Fondation GROUPAMA, en faveur des maladies rares ; notre association étant co-organisatrice, nous avons proposé 3 circuits au départ de la coopérative « La Goutte d'Or », rue Blanche de Navarre à Vertus : 8 km - 15 km - 21 km. Et un circuit historique de 2 km au centre-ville de Vertus avec deux départs accompagnés d'un guide à 9h30 et 11h.

170 participants sont venus sur les sentiers ou bien en ville ; tous ont apprécié la diversité des circuits et les explications fournies sur l'histoire de notre cité.

La recette de cette manifestation a été entièrement versée à l'association « AUTOUR DES WILLIAMS ».

Nous remercions bien sûr tous nos bénévoles baliseurs, guides ou officiant aux ravitaillements sur les parcours ainsi que ceux de la Fondation GROUPAMA, la Coopérative « La Goutte d'Or » qui a mis à disposition ses locaux. Toutes ces forces vives ont assuré la pleine réussite de cette journée ensoleillée.

Les Estivales de juillet

Nous vous proposons de randonner les quatre samedis de juillet, le soir à 19 heures pour un moment de détente :

- Soit un parcours historique dans les ruelles et rues de Vertus pour environ 2 km
- Soit un parcours nature entre vignes, plaine, forêt, à Vertus pour environ 6 à 7 km

Départ et arrivée place du Mont-Chenil, près de la porte Baudet à 19 heures précises.

A l'arrivée, vous aurez la possibilité de terminer la journée par un moment convivial avec une petite restauration sur place.

Venez nombreux vivre ces moments de partage, de détente et de convivialité !



La Randonnée Rose d'Octobre

Le dimanche 11 octobre, nous organisons une randonnée au profit de l'association LISE de Reims qui œuvre pour les malades atteintes du cancer du sein ; comme à l'accoutumée, le départ et l'arrivée auront lieu au Centre de Secours des Pompiers de Vertus dès 8 h 30 ; là encore, nous vous attendons nombreux pour soutenir cette belle action !

La présidente **Christiane MAHAUT**

Calendrier des manifestations de l'A. L. V. 2^{ème} semestre 2026			
DATES	DÉNOMINATION	LIEU	HORAIRES
14/07/2026	Brocante	Bld. Paul Goerg - Vertus	Journée - 7 h - 18 h
4, 11, 18, 25/07/2026	Randonnée pédestre « Les Estivales »	Vertus - Place du Mont Chenil	Soirée - Départ 19 h
11/10/2026	Randonnée « Octobre Rose »	Vertus - Centre de Secours	Matinée - Départ 8 h 30
11/10/2026	2 ^{ème} salon du « Bien-Être »	Salle Wogner - Vertus	Journée - 9 h 30 - 17 h
11/11/2026	Bourse aux capsules	Hall des Sports - Vertus	Journée
12/12/2026	Soirée théâtre « Les Sarrybiens »	Salle Wogner - Vertus	20 h 30

JUMELAGE VERTUS BLANCS-COTEAUX BAMMENTAL



60 ans d'amitié Franco-Allemande ... un joyeux sexagénèraire 8,9 et 10 mai 2026

Le 8 Mai est forcément une date historique et importante pour la France et L'Allemagne ; pour Blancs-Coteaux, c'était cette année à double titre.

Nos amis de Bammental sont en effet venus lors de ce week-end des 8, 9 et 10 Mai pour célébrer les 60 ans de notre "Partnerschaft".

80 amis de Bammental sont venus nous voir en ce grand week-end pour fêter les 60 ans du jumelage.

L'accueil s'est déroulé à la salle Wogner autour d'un repas et d'une soirée animée par les chants de la chorale Le Tourdion

Après une découverte de Vertus médiéval à travers le parcours LegendR, le samedi après-midi a permis de visiter le musée d'Epernay chacun dans sa langue maternelle.



Qui dit anniversaire dit repas de fête. Nous nous sommes retrouvés à la salle d'Oger pour célébrer ses 60 ans.

Ce moment fut aussi un temps de passation entre les maires de Bammental, le au revoir de M Karl

Hoger et la connaissance de Benjamin HUWER dont l'investiture s'est déroulée le 19 juin 2026. Isabelle et Marie Claire se sont passées le flambeau de la présidence du comité.



Place au sport le Dimanche matin avec un Match de Hand Franco-Allemand qui s'est déroulé en toute décontraction.

Après un repas pris en famille le midi, nous nous sommes séparés sous une petite pluie en se promettant de se retrouver bientôt, et au plus tard à BAMMENTAL dans deux ans.

Info jumelage

Vous souhaitez participer aux activités dans le cadre du Jumelage avec notre ville partenaire Bammental (Allemagne). Vivez une belle expérience humaine et interculturelle

N'hésitez pas à contacter la mairie de Blancs-Coteaux Vertus : secretariat@blancs-coteaux.fr



Ecole Blanche de Navarre

Une année scolaire riche en projets à l'école Blanche de Navarre



Tout au long de l'année scolaire 2025-2026, les élèves de l'école Blanche de Navarre ont bénéficié de nombreuses activités éducatives, culturelles et environnementales qui ont contribué à enrichir leurs apprentissages et à développer leur ouverture sur le monde.

Parmi les temps forts de cette année, les élèves de cycle 2 ont effectué une sortie au château de Vaux-le-Vicomte. Cette visite leur a permis de découvrir un site emblématique du patrimoine français, son histoire, son architecture remarquable et ses célèbres jardins. Une expérience qui a donné vie aux enseignements dispensés en classe.

Les élèves de cycle 3 ont participé à une classe voile au Lac du Der. Au cours de ce séjour, ils ont pu s'initier à la navigation, développer leur autonomie et renforcer leur esprit d'équipe dans un cadre naturel exceptionnel. Cette activité sportive a constitué un moment fort de leur année scolaire.

La culture a occupé une place importante avec la mise en œuvre d'un projet théâtre. Les élèves ont découvert les techniques d'expression orale, le travail de la voix, la gestion des émotions et l'importance de la coopération au sein d'un groupe. Ce projet s'est concrétisé par une représentation qui a permis aux enfants de valoriser leur travail devant leurs familles et leurs camarades. Le lien entre l'école et les familles a été renforcé grâce à l'organisation régulière du Café des Parents. Ces rencontres conviviales ont favorisé les échanges entre les parents et l'équipe éducative autour de thématiques liées à la vie scolaire et au bien-être des enfants.

L'engagement citoyen a également occupé une place importante. Les élèves ont participé au Prix « Non au Harcèlement », une démarche nationale visant à sensibiliser les jeunes au respect d'autrui, à la lutte contre les violences scolaires et à la promotion d'un climat scolaire serein et bienveillant.

Dans le cadre des actions menées par la Communauté d'Agglomération, les classes ont pris part aux différentes animations du Forum Climat. Ces ateliers ont permis aux enfants de mieux comprendre les enjeux du développement durable, du changement climatique et des gestes écoresponsables à adopter au quotidien.

Enfin, les élèves ont participé à un projet mené sur le site Natura 2000 consacré à la préservation des chauves-souris. Grâce aux interventions de spécialistes et à des activités d'observation et d'étude, ils ont découvert la richesse de la biodiversité locale et l'importance de la protection des espèces et de leurs habitats.



À travers ces nombreux projets, l'école Blanche de Navarre poursuit son ambition de proposer aux élèves des apprentissages variés, concrets et porteurs de sens. Cette année encore, les enseignants, les partenaires institutionnels, les associations et les familles ont contribué à faire vivre une école dynamique, ouverte sur son territoire et engagée dans la réussite de tous les élèves.

Les élèves de l'école Blanche de Navarre ont participé à de nombreux projets : visite du château de Vaux-le-Vicomte, classe voile au Lac du Der, activités théâtre, participation au Prix « Non au Harcèlement », au Forum Climat de la Communauté d'Agglomération et à un projet Natura 2000 consacré à la préservation des chauves-souris.

Le Café des Parents a également permis de renforcer les liens entre les familles et l'école.

L'année s'est terminée dans une ambiance festive avec la kermesse sur le thème des dessins animés de notre enfance, réunissant élèves, familles et équipe éducative.

Autant d'actions qui témoignent du dynamisme de l'école et de son engagement pour l'épanouissement des élèves.



Ecole de musique - Harmonie Municipale Blancs-Coteaux



Voici pour l'année 2026/2027, les dates d'inscriptions, la date du calage d'emploi du temps avec les professeurs ainsi que les disciplines enseignées par l'école de musique BLANCS-COTEAUX.

Dates d'inscriptions :

Lundi 07 septembre de 10 h 00 à 19 h 00

Mardi 08 septembre de 10 h 00 à 19 h 00

Jeudi 10 septembre de 10 h 00 à 18 h 00

Date du calage d'emploi du temps

avec les professeurs :

Vendredi 11 septembre à 18 h 30

Salle à l'école de musique



Disciplines enseignées :

Trompette, Saxophone, Flûte, Piano, Percussions, Batterie, Trombone, Baryton, Formation Musicale, Formation Musicale Adultes, Eveil Musical, Initiation Musicale, Clarinette, Guitare électrique, Guitare sèche, Guitare Basse pour débutant, Orchestre petite Harmonie, Orchestre d'Harmonie, Ensemble de Cuivres, Ensemble de musique actuelle, Ensemble de classes, Big Band de Jazz à venir.

LES INSCRIPTIONS CONTINUERONT JUSQU'À LA FIN DU MOIS D'OCTOBRE

Vous pouvez nous retrouver au marché artisanal le samedi 3 octobre 2026 de 9h30 à 18h00

Nous sommes maintenant dans nos nouveaux locaux où chaque professeur possède sa salle de cours. Nous disposons également d'une salle de répétition pour les différents orchestres ainsi que d'un studio d'enregistrement qui sera opérationnel dans l'année scolaire à venir.

Depuis 2024, LA FORMATION MUSICALE (solfège) passe à L'INFORMATIQUE soit sur TABLEAU NUMÉRIQUE ou sur TABLETTE pour le bonheur des élèves et des professeurs. Mais également la composition avec le logiciel GARAGE BAND, jouer avec des séquences (accompagnements), logiciels de musique et beaucoup d'autres choses !!!

Vive la culture !



Travail de la lecture de notes



Composition avec le logiciel GARAGE BAND

Chasse aux oeufs à Oger BLANCS-COTEAUX

La traditionnelle chasse aux œufs a fait son grand retour à Oger ! À l'occasion des fêtes de Pâques, la commune déléguée d'Oger a donné rendez-vous aux enfants pour sa traditionnelle chasse aux œufs, le samedi 4 avril, de 10 h 30 à 12 h.

Les petits chasseurs ont pu partir à la recherche des œufs cachés dans le village. Le départ a été donné place de la Mairie, où les familles étaient attendues dès 10 h 30 pour le lancement de cette matinée placée sous le signe de la convivialité et de la gourmandise.

Cette animation pour les enfants de la commune d'Oger a donné lieu une nouvelle fois à de beaux moments de partage et de bonne humeur.



Commémorations de la fin de la seconde guerre mondiale



À l'occasion du 81^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 et de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, les communes déléguées de Blancs-Coteaux se sont réunies le vendredi 8 mai 2026 pour plusieurs cérémonies commémoratives. Élus, anciens combattants, porte-drapeaux, représentants des associations, habitants et jeunes générations ont rendu un hommage solennel aux combattants ainsi qu'à toutes les victimes de la Seconde Guerre mondiale. Ces moments de recueillement perpétuent le devoir de mémoire et transmettent les valeurs de paix, de liberté et de fraternité aux générations futures.



A **Voipreux Blancs-Coteaux**, Le 8 mai dernier, les habitants de Voipreux se sont rassemblés pour célébrer le 81^e anniversaire de la victoire des Alliés et la fin de la Seconde Guerre mondiale.

C'est au cimetière communal que la cérémonie s'est tenue. Un dépôt de gerbe de fleurs a été effectué en hommage aux soldats et aux civils tombés.

Un temps de silence et de mémoire qui rappelle, de génération en génération, ce moment historique.



A **Oger Blancs-Coteaux**, la cérémonie du 8 mai a rassemblé de nombreux habitants venus partager ce moment de mémoire. Aux côtés des élus, des porte-drapeaux et des anciens combattants, les enfants de la commune ont pris part à la commémoration, apportant une dimension particulièrement émouvante à cet hommage. Leur présence et leur participation rappellent combien il est essentiel de transmettre aux jeunes générations le souvenir de celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté. Un moment de recueillement, mais aussi de partage, qui témoigne de l'attachement des Ogiats au devoir de mémoire.



A **Gionges Blancs-Coteaux**, les habitants se sont rassemblés à l'invitation de Patrice Populus, maire délégué, afin de commémorer le 81^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Après la lecture du message officiel, Soline Baert et Paoline Populus ont déposé une gerbe au monument aux morts.

Une minute de silence a ensuite été observée en mémoire des victimes et de tous ceux qui ont combattu pour la liberté.

Cette cérémonie empreinte de recueillement s'est conclue par un vin d'honneur servi à la mairie, permettant aux participants de prolonger ce moment de mémoire dans un esprit de convivialité.

À **Vertus Blancs-Coteaux**, de nombreux habitants se sont réunis pour la cérémonie commémorative du 8 mai, aux côtés des élus, des porte-drapeaux, des anciens combattants et des représentants des associations patriotiques.



Sapeurs-Pompiers de Vertus



En quelques chiffres, les interventions au premier semestre 2026 :

Au 21 juin 2026, 234 interventions ont été assurées par les sapeurs-pompiers du Centre d'Intervention et de Secours (CIS) de VERTUS BLANCS-COTEAUX. Parmi ces interventions, 146 concernaient des secours à personne, 48 étaient liées à un incendie, 21 étaient des accidents de la voie publique et les 19 dernières étaient des opérations diverses. Ces chiffres sont en très légère baisse (240 interventions en 2025) en comparaison à l'année précédente mais la disponibilité et l'investissement de l'ensemble des sapeurs-pompiers qui sont rattachés au CIS reste constants.

Après plusieurs mois de travaux, de mars à juin, notre CIS est désormais « sécurisé » avec la mise en service d'un portail automatisé (l'autre portail manuel restera fermé sauf besoin ponctuel). Ce portail relié à l'alerte s'ouvrira à chaque intervention mais aussi potentiellement par chaque agent grâce à une application sur son téléphone portable. Un interphone est également opérationnel et relié à la partie administrative du CIS, un accès est possible également par un portillon équipé d'une serrure à digicode. Il reste à gérer avec Cégélec, le SDIS et l'encadrement de notre centre, l'éclairage extérieur afin d'adapter une luminosité adaptée à l'activité du CIS.

Plusieurs défilés se sont déroulés au premier semestre 2026 avec toujours plus de participation des habitants des quatre communes regroupées. Il y a eu le défilé du 25 avril, souvenir de la déportation ainsi que celui du 08 mai, commémorant la capitulation du IIIème Reich lors de la seconde guerre mondiale. C'est toujours un grand honneur pour les sapeurs-pompiers du CIS VERTUS BLANCS-COTEAUX de participer au devoir de mémoire et d'arborer fièrement les couleurs de notre drapeau ainsi que l'écusson de notre centre de secours.

Le 10 juin dernier, certains agents de notre centre de secours ont participé à la cérémonie d'hommage aux porte-drapeaux, pour souligner leur engagement et leur abnégation. Cette cérémonie s'est tenue en présence de Madame Annie COULON, vice-présidente du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Marne et en présence du colonel hors classe Frédéric GOULET, directeur départemental du SDIS de la Marne et chef du corps départemental des sapeurs-pompiers marnais. Ce rassemblement était organisé par l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONACVG) ainsi que l'union fédérale marnaise, dans la commune de Vertus. Malgré une météorologie capricieuse, les porte-drapeaux ont arboré fièrement, comme toujours, les couleurs de notre nation. La randonnée cycliste organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Vertus a été annulée faute de participants. Une déception pour les organisateurs puisque cette sortie vélo

permet de récolter des fonds pour les Orphelins des Pupilles (ODP). Rendez-vous en 2027.

Le samedi 13 juin, l'Amicale a organisé une journée « cohésion » afin de rassembler les agents dans un contexte de détente et de bonne humeur. L'après-midi a été consacrée, pour les plus courageux, à des parties de paint-ball sur le site de la ferme Saint-Joseph à OGER. En fin de journée, rendez-vous était donné pour l'ensemble des pompiers et leur conjoint pour un barbecue au sein du CIS, précédé d'une aubade jouée par un jeune orchestre composé essentiellement de sapeurs-pompiers d'EPERNAY et de VERTUS.

Enfin, le Centre d'Incendie et de Secours de VERTUS BLANCS-COTEAUX a vu le départ en retraite d'un de ces agents les plus anciennement engagé en son sein, l'Adjudant-Chef Jacky HERY. Après 40 années à servir ses concitoyens, Jacky a fêté son départ avec ses collègues et amis le 03 avril dernier. A l'occasion de la cérémonie du 08 Mai, le Capitaine Didier MILLARD Chef de Centre, a retracé la carrière de ce jeune retraité en soulignant une disponibilité exemplaire et un investissement reconnu au sein des amicales. Sur proposition du Directeur Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne, Jacky HERY a été nommé Lieutenant Honoraire à compter du 03 Janvier 2026. La médaille de la ville de VERTUS lui a été également remise par Monsieur Pascal PERROT, Maire de BLANCS-COTEAUX, pour les services rendus aux citoyens. Nous lui souhaitons une belle retraite.





Une nouvelle étape pour l'APE du collège Eustache Deschamps

De la section locale à une association autonome au service des familles et des élèves

À Vertus Blancs-Coteaux, l'Association des Parents d'Élèves (APE FCPE) du collège Eustache Deschamps franchit une étape importante de son développement. Après plusieurs mois de réflexion et de travail collectif, la section locale s'est officiellement transformée en association autonome régie par la loi de 1901, dotée de statuts élaborés et adoptés par l'ensemble de ses membres lors de l'Assemblée Générale Constitutive du 9 avril 2026.

Cette évolution, validée à l'unanimité puis officialisée par son dépôt en préfecture, marque la volonté des parents engagés de disposer d'une structure indépendante, capable de porter des projets ambitieux au bénéfice des élèves tout en renforçant les liens entre les familles et la communauté éducative.

Des actions concrètes dès les premières semaines

Malgré sa récente création, l'APE a déjà démontré son dynamisme à travers plusieurs initiatives qui ont rencontré un véritable succès :

- Une vente de pâté-croûte, mobilisant les familles autour d'une action conviviale et solidaire ;
- La tombola du collège, destinée à financer des projets éducatifs, des sorties scolaires et diverses actions en faveur des élèves ;
- La buvette organisée lors du concert de la chorale ;
- Et, pour la première fois, un bal du collège organisé par l'APE en partenariat avec la Conseillère Principale d'Éducation (CPE), les assistants d'éducation (AED), des membres du personnel de l'établissement ainsi que des enseignants volontaires.

Au-delà de leur réussite financière, ces actions témoignent de la naissance d'une véritable dynamique de coéducation au sein du collège Eustache Deschamps.

Un soutien précieux des commerçants et artisans locaux

Le succès de la tombola n'aurait pas été possible sans l'engagement et la générosité des nombreux commerçants,

artisans et partenaires de Vertus Blancs-Coteaux et des communes environnantes. Grâce à leurs dons de lots, mais également à l'achat d'encarts publicitaires au dos des billets de tombola, ils ont contribué activement au financement des projets portés par l'APE.

Cette double participation a permis non seulement de proposer de nombreux cadeaux aux gagnants, mais aussi d'accroître les recettes de l'opération. L'Association des Parents d'Élèves tient à adresser ses plus sincères remerciements à l'ensemble des professionnels qui ont répondu présents. Leur implication témoigne de leur attachement à la jeunesse du territoire et à la vie du collège Eustache Deschamps.

Une communauté éducative rassemblée

Parents, enseignants, personnels éducatifs et direction travaillent désormais de manière plus étroite pour accompagner les jeunes dans leur parcours scolaire et personnel. Cette coopération renforce les liens entre les différents acteurs de la vie du collège et contribue à créer un climat favorable à la réussite et à l'épanouissement des élèves.

Le bal du collège illustre parfaitement cette nouvelle dynamique. Organisé conjointement par les parents, la vie scolaire et des enseignants volontaires, il symbolise une volonté partagée de construire des projets fédérateurs au service des jeunes.

Pour Sébastien DERE PERNET, président de l'Association des Parents d'Élèves FCPE du collège Eustache Deschamps, cette démarche s'inscrit dans une vision durable :

« La coéducation est un élément essentiel de la cohésion entre les familles et l'école. Notre objectif est de développer des projets au service des parents et des élèves, de favoriser le dialogue et de contribuer, à notre échelle, à la réussite de tous les jeunes du collège. Nous remercions chaleureusement les commerçants et artisans qui ont soutenu nos actions, que ce soit par des dons ou par l'achat d'encarts publicitaires. Leur confiance et leur engagement participent pleinement à la réussite de nos projets. »

De nouveaux projets à venir

Forte de cette structuration officielle et de l'engagement de ses bénévoles, l'APE entend poursuivre son développement dans les mois à venir. L'association souhaite multiplier les actions permettant de soutenir les projets pédagogiques, les activités éducatives et les moments de convivialité qui renforcent le lien entre les familles et le collège.

Une nouvelle page s'ouvre ainsi pour l'APE du collège Eustache Deschamps, avec une ambition claire : faire vivre une communauté éducative unie autour de l'intérêt des élèves. Cette mobilisation collective démontre qu'une véritable dynamique de territoire est en train de se construire, associant familles, équipe éducative, collectivités, commerçants et artisans dans un même objectif : favoriser la réussite et l'épanouissement de tous les élèves.

Sébastien DERE PERNET

Président de l'APE du collège Eustache Deschamps



APE des écoles publiques de Vertus Blancs-Coteaux



Grâce aux adhésions et aux ventes d'agrumes, de chocolats, de sapins et de madeleines Bijoux, nous avons en effet pu financer de nombreuses actions pour les enfants, mais aussi participer au financement de sorties scolaires (visite du château de Vaux le Vicomte de 4 classes et voyage de découverte au Lac du Der pour 2 classes).

En décembre, l'ensemble des enfants a pu recevoir un calendrier de l'avent ainsi qu'un chocolat. Pour Pâques, nous avons offert à chaque enfant un livre adapté à son âge. Nous avons également doté les bibliothèques des deux écoles d'un exemplaire de chacun de ces livres. Le 26 avril dernier a également été organisée une chasse aux oeufs au jardin de Jarry, prêté par la commune pour l'occasion. Cette dernière a été un franc succès !



Chasse aux oeufs du 26 avril 2026



Fête des écoles

Enfin dernier événement de l'année et pas des moindres, la traditionnelle fête de l'école s'est tenue le 20 juin, décalée au matin pour se terminer en tout début d'après-midi afin d'éviter tous les risques liés à la chaleur. Cette dernière a été une réussite !

Une réussite que nous devons à toutes les personnes qui se sont investies; les enfants et les équipes éducatives qui ont préparé un spectacle qui nous a fait voyager autour du monde (école maternelle) mais aussi vers les dessins animés des années 70 à aujourd'hui (école élémentaire). Mais aussi les parents qui ont pu aider au montage, démontage et à la tenue des stands, sans oublier ceux qui ont fourni des gâteaux, cookies, quiches ou cakes ... Enfin merci à l'agglomération, la commune et les employés communaux pour les différentes autorisations et le prêt de matériel, la scène mais aussi des bancs et tables pour le confort de chacun.





Golf du chardonnay

Et si vous découvriez le Golf du Chardonnay autrement ?

Pas besoin d'être golfeur ni membre du club pour profiter du Golf du Chardonnay.

Situé au cœur du vignoble champenois, le site offre un cadre paisible et convivial où chacun peut venir se détendre, partager un verre entre amis ou simplement profiter d'une vue imprenable sur les greens et les vignes environnantes.

Champagne, bière, café ou boissons fraîches : l'espace terrasse et ses salons extérieurs accueillent les visiteurs dans une ambiance chaleureuse, loin de l'agitation du quotidien. Un lieu idéal pour se retrouver après le travail, passer un moment en famille ou faire une pause lors d'une balade dans le secteur.

Le Golf du Chardonnay dispose également d'une salle panoramique située sur le toit de la Maison de Champagne André Jacquart. Cet espace offre une vue exceptionnelle sur l'ensemble du golf ainsi que sur les vignobles qui l'entourent, faisant du site un lieu privilégié pour se détendre ou organiser des moments de convivialité.

Et pour ceux qui souhaitent découvrir le golf sans engagement, le Golf du Chardonnay propose une formule accessible à tous : prêt du matériel et seau de balles pour seulement 6 €. Une occasion parfaite de tenter ses premiers swings et de s'amuser entre amis, même sans aucune expérience.

Les groupes peuvent également profiter d'initiations encadrées sur réservation. À partir de 8 personnes, Damien Larbre, professionnel PGA du Golf du Chardonnay, organise des séances de découverte adaptées aux entreprises, associations, groupes d'amis ou événements privés.

Au Golf du Chardonnay, le golf devient avant tout un moment de partage, de détente et de convivialité, ouvert à tous.

Suivez le Golf du Chardonnay sur les réseaux sociaux et sur leur site internet pour être informé de tous les événements.

Renseignements et réservations pour les initiations de groupe : 06 10 77 43 52

<https://www.golf-du-chardonnay.com/>
<https://www.facebook.com/golfduchardonnayvertus>
<https://www.instagram.com/golfduchardonnay/?hl=fr>



Société de Tir du Canton de Vertus

Retour sur la participation de la STCV au Championnat de France TSV 2026

La Société de Tir du Canton de Vertus (STCV) souhaite partager avec la municipalité les excellents résultats obtenus lors du Championnat de France IPSC (Tir Sportif de Vitesse) 2026 au Centre National de Tir Sportif de Châteauroux, édition marquant les 50 ans de l'IPSC.

La STCV était représentée par :

- 12 tireurs premier club,
- 4 tireurs deuxième club,
- ainsi que 3 arbitres STCV premier club mobilisés sur l'événement.



Ce championnat national, particulièrement technique et exigeant, s'est déroulé sur trois jours et trente stages de tir. Nos tireurs ont obtenu plusieurs résultats remarquables, dont notamment :

- 🏆 le titre de Champion de France par équipe en division Standard (sur 9 équipes engagées), pour l'équipe composée de Benoit VACHER, Miguel COUTINHO, Thomas QUEMOUN et Romain MOREAU,
- une 4e place par équipe en Production Optics (sur 12 équipes engagées), pour l'équipe composée de Samuel FERAT, Laurent PERROT, Maxime AUBERT, Jonathan OLINE,
- une 2e place Senior en Production Optics pour Laurent PERROT,
- une 2e place Lady en Optics pour Manuela PERROT,
- une 3e place Super Senior en PCC pour Michel HUET,

Nous tenons également à souligner la belle performance de deux tireurs STCV deuxième club, Pierre MEUNIER et Olivier LEMEE, membres de l'équipe des Sangliers Audacieux du club Cible Ardenne et Police Régionale (CAPR), ayant obtenu une 2e place nationale par équipe en division Production (sur 9 équipes engagées).

Ces résultats viennent récompenser l'investissement des tireurs et de leurs encadrants qui participent activement au dynamisme sportif et associatif.

La STCV reste pleinement engagée dans le développement d'une pratique sportive sérieuse, encadrée et conviviale, ainsi que dans l'organisation future de compétitions et événements sportifs sur le territoire de Blancs-Coteaux.

Le Conseil d'Administration de la STCV



Associations & autres

DE BLANCS-COTEAUX,
votre magazine vous informe !

LE TRAIT D'UNION
DE BLANCS-COTEAUX
PARAITRA
3 FOIS PAR AN
APRÈS CELUI DU
1^{ER} SEMESTRE 2026





UNE BOÎTE MAIL
spécialement dédiée
AUX ENVOIS DES ARTICLES
trait-union.blancscoteaux@outlook.fr




POUR TOUT COMPLÉMENT
D'INFORMATION,
adressez-vous
AU SECRÉTARIAT DE
VERTUS



♥ Ensemble, faisons vivre l'information locale ! ♥

Culture

Les Dimanches de Caractère, une porte ouverte de Vertus



Vertus en Petites Cités de Caractère, un patrimoine en mouvement

Blancs-Coteaux s'est engagée dans une stratégie de développement patrimonial avec la volonté de la commune de labéliser Vertus, à terme, en Petites Cités de Caractère. Toujours en cours de labélisation, cette distinction viendra saluer le projet de revitalisation et de développement du patrimoine porté par la commune. Le label vise à renforcer le cadre de vie et l'attractivité touristique du centre historique de Vertus, en créant du lien entre son histoire passée, ses usages présents et son développement futur.



Les effets de cette politique sont déjà visibles. Plusieurs chantiers illustrent la dynamique engagée comme la rénovation du lavoir du Puits Saint-Martin, la restauration du Vieux Moulin ou encore la réflexion menée autour de la création d'une médiathèque. Le marché d'Automne du samedi 3 octobre 2026 fait également partie de cette démarche pour l'animation du centre-ville. Autant d'opérations qui consolident l'identité patrimoniale du centre historique de Vertus et participent à son rayonnement.

Petites Cités de Caractère est avant tout un réseau national mais également régional des Petites Villes Patrimoniales.

Les Dimanches de Caractère, quand le passé se réinvente

Les Dimanches de Caractère s'inscrivent dans la démarche de labélisation Petites Cités de Caractère. Ce rendez-vous culturel invite à découvrir Vertus sous un angle inédit.

Pour cette 4^e édition du dimanche 7 juin 2026, le centre-ville s'est dévoilé au rythme de ses projets et de la réinvention de son patrimoine. En avant-première, une quarantaine de visiteurs ont pu pénétrer dans l'espace du Vieux Moulin. Si les travaux de rénovation ne sont pas encore totalement achevés, la commune y a présenté un projet mêlant mémoire collective, chantier de rénovation et projection des usages futurs. L'ancienne école du Vieux Moulin a ainsi évolué tout en conservant son caractère patrimonial et des traces de son passé.

Au fil de la déambulation, le public a également découvert le site de la future médiathèque. Avec plus de 200 m² et une vue imprenable sur le Puits Saint-Martin et son église, le lieu a vocation à devenir un espace de vie dédié aux activités culturelles.

La visite s'est poursuivie par une démonstration de l'orgue Aubertin de l'église, avant de rejoindre les nouveaux ateliers municipaux. Ancien outil de production d'une maison de champagne puis coopérative, le bâtiment raconte une histoire emblématique du territoire. Il est aujourd'hui réinvesti au service des activités municipales. Nous nous sommes retrouvés, par la suite, au Vieux Moulin pour le moment de convivialité tout en admirant l'exposition de Couleur Papier et des Ragraigneux.

Chaque année, entre mai et juin, les Dimanches de Caractère révèlent des



facettes méconnues de Vertus qui ont contribué à son développement. Notre commune n'a pas fini de nous étonner. De nombreuses surprises encore seront au rendez-vous pour les prochaines éditions.



Une balade en famille en immersion à l'époque médiévale

Plongez en famille dans une aventure historique ludique et pédagogique au cœur des communes de Bergères-lès-Vertus et Vertus, deux villes profondément marquées par leur passé médiéval. Ces deux localités, liées par une histoire riche et mouvementée, ont joué un rôle clé durant l'âge d'or des foires de Champagne, une période où le commerce et les échanges culturels ont façonné notre territoire. Situées sur un axe stratégique, ces communes constituaient une étape incontournable pour les marchands en route vers les grandes foires de Troyes, Provins, Bar-sur-Aube ou encore Lagny-sur-Marne. Leur position privilégiée, à proximité de la route de Paris, en a fait des carrefours économiques et culturels majeurs.

Le parcours de Vertus : « 1360 : qui a payé la rançon du roi ? »,

Vous plongerez au cœur de cette époque médiévale, celle des comtes de Champagne. Il vous propose une immersion ludique et pédagogique dans les éléments patrimoniaux aujourd'hui disparus, mais essentiels à la mémoire de notre territoire. Vous serez entraînés dans une enquête passionnante, ponctuée de points d'intérêt immersifs, qui vous feront revivre notre passé médiéval.

Le parcours de Bergères-Lès-Vertus : « La légende du chariot d'or »,

Vous plongerez au cœur de cette époque médiévale, celle des comtes de Champagne. Il vous propose une immersion ludique et pédagogique dans les éléments patrimoniaux aujourd'hui disparus, mais essentiels à la mémoire de notre territoire. Vous serez entraînés dans une enquête passionnante, ponctuée de points d'intérêt immersifs, qui vous feront revivre notre passé médiéval.

Informations pratiques

Les parcours sont gratuits en téléchargeant l'application LégendR en utilisant le QR-Code. Pour plus d'immersion, vous pouvez trouver les lunettes à l'Office de Tourisme d'Epernay, aux boutiques Les Gourmandises d'Etienne, aux Vertus d'Aline pour un prix de 5 €. Ces lunettes permettent d'avoir accès aux parcours en immersion sur toute la France.

Profitez des parcours sur toute la France

Plusieurs parcours LégendR sont présents en France. Les deux parcours de Vertus et de Bergères-lès-Vertus font partie d'un réseau de villes et de villages qui ont réalisé des parcours patrimoniaux en immersion. Les lunettes sont compatibles avec l'ensemble de ces parcours.



Samedi 3 octobre 2026 : Le marché artisanal d'automne de Blancs-Coteaux 5^{ème} édition

Rencontre, partage, et savoir-faires locaux

La commune de Blancs-Coteaux et l'association Vertus en Fête avec le soutien d'Épernay Agglo Champagne, vous donnent rendez-vous le samedi 3 octobre 2026 de 9h30 à 18h, pour la 5^e édition du Marché artisanal d'automne.

Initié en 2022, le marché permet d'animer et de redynamiser le centre historique de Vertus et la commune de Blancs-Coteaux pour mettre en avant les savoir-faire de notre territoire. Riche de plus de 80 exposants, cet événement convivial se déroulera en plein cœur du centre-bourg de Vertus : boulevard Paul Goerg, rue de Châlons, place des Sœurs Vatel et rue Claude Deschamps.

Tout au long de la journée, de nombreux commerçants, artisans, associations et producteurs locaux seront présents pour faire découvrir leur savoir-faire, leurs créations et les richesses de notre terroir.

Les visiteurs pourront également profiter de nombreuses animations proposées par les associations locales et les services publics : balades en calèche, tombola, animations musicales, pêche surprise, chorale, balades urbaines et bien d'autres surprises pour petits et grands.

En déambulant parmi les stands, chacun pourra partir à la découverte du patrimoine du centre historique de Vertus, tout en dégustant des spécialités locales et en partageant un moment de convivialité.

Ce rendez-vous est devenu un incontournable de l'automne, placé sous le signe de la rencontre, du partage, des savoir-faire locaux et de la bonne humeur !



Rue de Châlons, édition 2024
Crédit photo : Epernay Agglo Champagne



Place des Sœurs Vatel, édition 2025
Crédit photo : Epernay Agglo Champagne

Voeux à Voipreux

Les habitants de Voipreux se sont retrouvés avec plaisir pour se souhaiter une bonne année 2026 ! L'occasion était également de saluer l'ancien maire délégué, Gérard Partout qui participait pour la dernière fois aux vœux du village. Un moment convivial et chaleureux, teinté d'une petite note d'émotion. Un temps d'échange avec les habitants autour des projets réalisés en 2025.



RÉSIDENCE PAUL GERARD



À plus de 80 ans, ils relèvent le défi des 800 km pour remercier les bénévoles qui les accompagnent



A la Résidence Paul Gérard, les résidents ont enfourché les pédales pour une belle cause. Dans le cadre du défi national avec « Les Éclaireurs », résidents, familles, professionnels et bénévoles se sont donnés un objectif commun : parcourir ensemble ****800 kilomètres à vélo****.

Lancée le 30 mai, cette opération s'inscrit dans la continuité des actions menées autour du bien-vieillir, du sport-santé et du maintien du lien social.

Mais derrière les kilomètres parcourus se cache une histoire particulièrement touchante. Les résidents ont choisi de soutenir l'association « Cheval pour une Vie », partenaire de l'établissement dans le cadre d'un projet d'équithérapie. Chaque mois, les bénévoles de l'association accompagnent les résidents à l'écurie d'Etoges pour partager des moments privilégiés au contact des chevaux.

À travers ce défi, les résidents ont souhaité remercier celles et ceux qui leur offrent de leur temps, de leur énergie et de leur bienveillance.

Drapeaux en main, maillots jaunes sur les épaules et sourires aux lèvres, les participants ont donné le coup d'envoi du projet dans une ambiance festive. Vélos d'appartement, vélos adaptés et balades en extérieur permettent à chacun de participer selon ses capacités.

Les prochains temps forts :

17 18 juin : rencontre intergénérationnelle avec les élèves de l'école Saint-Joseph.

17 25 juin : journée défi des équipes pour faire grimper le compteur des kilomètres.

17 3 juillet : après-midi festive en chansons et remise des récompenses.



****Journalistes et photographes sont les bienvenus pour venir rencontrer les participants lors des prochains rendez-vous. ****

À travers cette aventure, l'EHPAD démontre qu'il est avant tout un lieu de vie dynamique où l'on continue à bouger, à partager, à créer du lien et à relever des défis ensemble.



Hommage aux porte-drapeaux à Blancs-Coteaux

Pour la première fois, les porte-drapeaux de la Marne se sont réunis à Blancs-Coteaux, à l'initiative de Cédric Lacroix, président de l'Union fédérale Marnaise et de l'UFAC Marnaise. Organisée avec les associations de Vertus et de Sept-Saulx, cette cérémonie a rassemblé une centaine de représentants du monde combattant et des sapeurs-pompiers.

Malgré un orage ayant écourté le défilé, les élèves de la classe Défense du collège de Vertus ont rendu un vibrant hommage aux valeurs du drapeau français en évoquant le devoir de mémoire, l'unité nationale et le sacrifice des combattants, avant d'interpréter la Marseillaise. Deux porte-drapeaux ont également été mis à l'honneur : Roger Seguin, récompensé pour ses 61 années d'engagement, et Augustin Mourot, 16 ans, porte-drapeau depuis l'âge de 9 ans. La cérémonie s'est achevée autour d'un vin d'honneur.



Commémoration de la journée de la déportation

La commune de Vertus-Blancs-Coteaux a rendu un hommage solennel aux victimes de la Déportation lors de la cérémonie commémorative, en présence des élus, des porte-drapeaux et des habitants. Un moment de recueillement pour transmettre le devoir de mémoire et rappeler les valeurs de liberté, de paix et de fraternité.



FRANCE SERVICES
 EPERNAY AGGLO CHAMPAGNE

EPERNAY AGGLO CHAMPAGNE

Journées FRANCE SERVICES 2026

DU 5 AU 16 OCTOBRE 2026

LOCAUX DE LA MAISON DE COMMUNAUTÉ
 10 rue des Loriots - 51130 Blancs-Coteaux/Vertus

DES JOURNÉES THÉMATIQUES POUR TOUS

RETRAITE

SERVICES À LA PERSONNE AIDE À DOMICILE

EMPLOI FORMATION

DROIT JUSTICE

HABITAT

JEUNESSE

ENFANT ET FAMILLE

SANTÉ HANDICAP

FINANCES

RENCONTRES DES PARTENAIRES
 sous différentes formes
 stands, animations, expositions...
 pour découvrir les services,
 se renseigner et échanger
 avec les professionnels :

EntourAge
 POUR BIEN VIEILLIR
 DANS LA MAISON / CLIC

agric-arcco

L'Assurance Retraite

L'Assurance Maladie
 Agir ensemble, protéger chacun

CIRCONSCRIPTION DE LA SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

MISSION LOCALE

LA MAISON DE L'HABITAT

... et d'autres partenaires à venir !

INFORMATIONS DÉTAILLÉES À VENIR
RENSEIGNEMENTS
 03.26.52.69.46
 Suivez-nous sur notre page Facebook

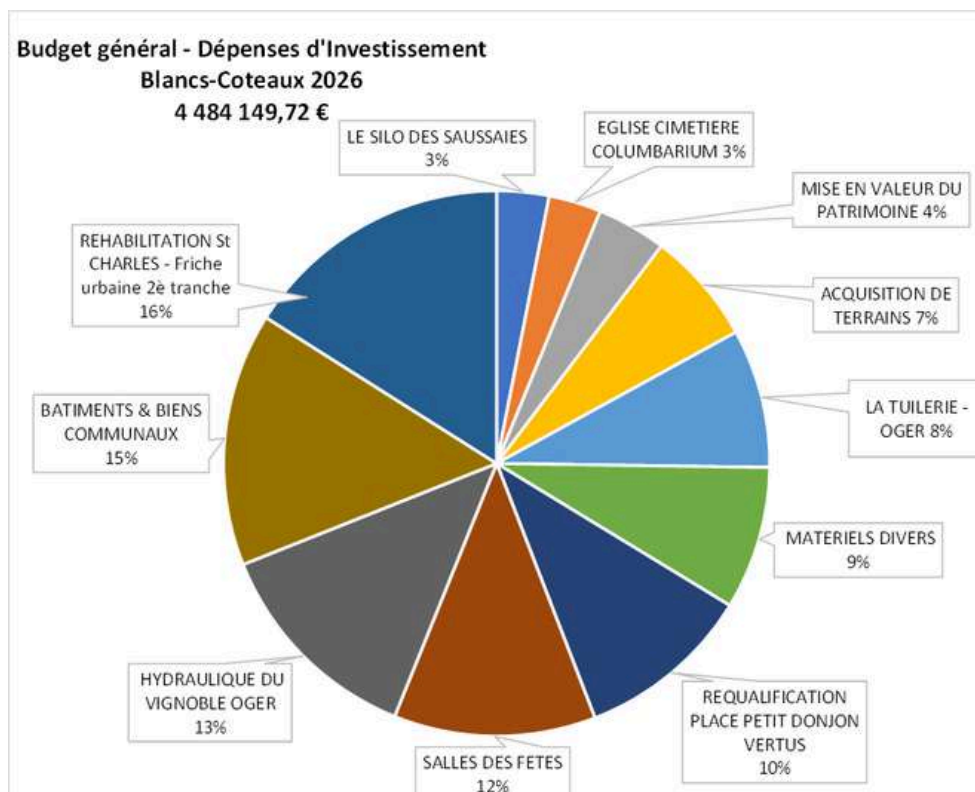
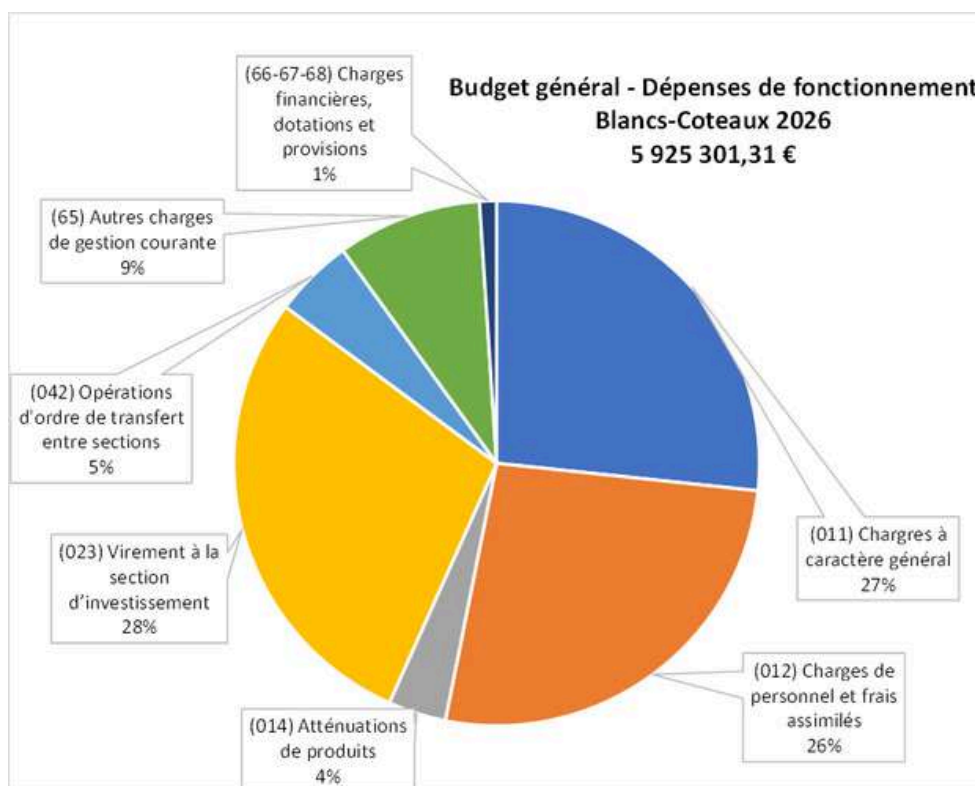
Des services de proximité pour vous accompagner au quotidien !



Budget primitif 2026 : les bénéfices durables de la commune nouvelle



Le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2026, document essentiel qui fixe les orientations financières de la commune pour l'année à venir. Pour l'exercice 2026, le budget général de Blancs-Coteaux s'élève à 5 925 301,31 € en section de fonctionnement et à 4 484 149,72 € en section d'investissement, équilibrés en dépenses et en recettes. Ce budget traduit la volonté municipale de maintenir un service public de qualité, de poursuivre les investissements nécessaires au développement du territoire et de préparer l'avenir dans un contexte financier toujours exigeant pour les collectivités locales.



Huit ans après sa création, la commune nouvelle de Blancs-Coteaux démontre pleinement la pertinence du choix effectué par les élus fondateurs. Cette organisation permet aujourd'hui de bénéficier d'avantages financiers significatifs qui contribuent directement à la qualité des services rendus à la population.

Depuis 2018, Blancs-Coteaux bénéficie notamment du maintien des garanties financières accordées par l'État aux communes nouvelles, et plus particulièrement de la part supplémentaire de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) attribuée lors de leur création. Dans un contexte où de nombreuses collectivités ont constaté une diminution progressive de leurs dotations, ces dispositions ont permis à notre commune de préserver durablement ses ressources financières et de conserver des marges de manœuvre indispensables à son développement.



Ces recettes complémentaires constituent un véritable levier pour l'action municipale. Elles permettent de soutenir les investissements nécessaires à l'entretien du patrimoine communal, à la modernisation des équipements publics, à l'amélioration du cadre de vie et au maintien d'un niveau de service adapté aux attentes des habitants.

Au-delà de l'aspect financier, la création de la commune nouvelle a favorisé une mutualisation efficace des moyens humains et matériels. Les services municipaux se sont progressivement structurés et professionnalisés afin de répondre aux enjeux croissants auxquels les collectivités doivent faire face. Cette montée en compétence permet aujourd'hui d'assurer un accompagnement plus performant des projets communaux, de renforcer l'expertise technique et administrative des services et de mieux répondre aux besoins de la population.

L'évolution de l'organisation municipale s'est également traduite par le développement de nouveaux outils de travail, une meilleure coordination des équipes et une capacité renforcée à rechercher des financements extérieurs auprès de l'État, de la Région, du Département ou encore de l'Europe.

Le budget 2026 s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Il vise à consolider les acquis de la commune nouvelle tout en poursuivant les actions engagées pour améliorer le quotidien des habitants et préparer les projets de demain.

Grâce à une gestion rigoureuse des finances communales et aux avantages procurés par le statut de commune nouvelle, Blancs-Coteaux dispose aujourd'hui d'une situation financière solide lui permettant d'investir, d'entretenir son patrimoine et de maintenir un service public de proximité sur l'ensemble de son territoire.

Le budget primitif 2026 témoigne ainsi d'une ambition constante : mettre les moyens financiers, humains et techniques au service du développement de notre commune et de la qualité de vie de ses habitants.

Abattage d'un épicéa au cimetière communal : une décision nécessaire et responsable

La commune a procédé à l'abattage d'un épicéa situé à l'entrée du cimetière communal d'Oger - Blancs-Coteaux.

Cette décision, prise avec regret, suscite des réactions et des interrogations auxquelles la municipalité souhaite répondre avec transparence.

Contrairement à certaines affirmations, cet abattage n'est en aucun cas motivé par une volonté de supprimer des espaces végétalisés, mais bien par des impératifs de sécurité, d'accessibilité et de préservation du patrimoine communal.

En effet :

- les racines de l'arbre ressortent fortement du sol au niveau de l'entrée du cimetière, créant des difficultés d'accès importantes, notamment pour les personnes à mobilité réduite ;
- ces mêmes racines provoquent des dégradations sur plusieurs sépultures voisines ainsi que sur les fondations du mur principal du cimetière ;
- enfin, l'épicéa est atteint par des scolytes, parasites responsables de son dépérissement progressif et fragilisant sa stabilité.

Face à ces constats, la collectivité a la responsabilité d'assurer la sécurité des usagers et la conservation des équipements publics et des concessions funéraires.

Monsieur le Maire déplore le climat de tension autour de cette intervention, ainsi que les propos et menaces proférés à l'encontre de la commune et de ses agents.

Le débat et les sensibilités de chacun doivent pouvoir s'exprimer dans le respect.

La municipalité tient également à rappeler que la protection de l'environnement constitue une priorité quotidienne de l'action communale. Cet engagement se traduit concrètement par de nombreuses actions menées sur le territoire :

- plantation de 300 arbres en forêt en 2025 ;
- obtention et maintien des labels « Commune Nature » et « Villes et Villages Fleuris », impliquant des engagements environnementaux exigeants ;
- développement de projets en faveur de la biodiversité, notamment à Oger - Blancs-Coteaux avec la création de jachères fleuries et la plantation de 30 arbustes en zone d'activités,
- respect du zéro phyto, conformément à la réglementation, avec l'abandon des produits
- phytosanitaires ;
- projet d'enherbement du cimetière d'Oger - Blancs-Coteaux afin de favoriser des pratiques plus écologiques et durables.

La commune continuera à agir avec responsabilité pour concilier préservation de l'environnement, sécurité des habitants et entretien du patrimoine communal.



CONTACTEZ-NOUS

pour informer les habitants de
la commune de **BLANCS-COTEAUX**
et nos visiteurs





Faire paraître une
manifestation locale
dans l'agenda du site
internet de la Ville



Paraître dans
l'annuaire des
associations ou des
entreprises du site
internet de la Ville



Modifier des
coordonnées
(associations ou
entreprises ou
professionnels de santé ...)
sur le site internet
de la Ville



Faire paraître un
article dans le
Trait d'Union
de la ville



Envoyez votre
demande à
[secretariat@
blancs-coteaux.fr](mailto:secretariat@blancs-coteaux.fr)



Si vous ne retrouvez pas
votre association ou entreprise
sur notre site, c'est :

- » que vous ne nous avez **pas transmis** les informations vous concernant
- » que vous ne nous avez **pas renvoyé les autorisations** nécessaires à la diffusion grand public



Artisans, commerçants, professionnels de santé, associations :
Vous pouvez paraître sur notre site internet de façon **GRATUITE** : l'année de votre installation

contactez nous à : secretariat@blancs-coteaux.fr



Éclairage public : comment signaler une panne ?

L'éclairage public contribue à la sécurité des déplacements, au confort des habitants et à la qualité du cadre de vie. Malgré un entretien régulier du réseau communal, des défaillances ponctuelles peuvent survenir : lampadaire éteint, éclairage restant allumé en journée, clignotements répétés ou encore panne d'un secteur complet.

Afin de permettre une intervention rapide de l'entreprise chargée de la maintenance, les habitants sont invités à signaler toute anomalie constatée sur le réseau d'éclairage public.

Pour effectuer un signalement, il est recommandé de préciser l'emplacement exact du dysfonctionnement (adresse ou tout repère permettant une localisation précise) ainsi que la nature de la panne observée.

Les déclarations peuvent être effectuées auprès de la mairie pendant les horaires habituels d'ouverture, par courriel (secretariat@blancs-coteaux.fr) ou sur le site internet de la commune <https://blancs-coteaux.fr/services-et-demarches/demarches-en-ligne/signaler-un-dysfonctionnement-technique>.

Chaque signalement fait l'objet d'un enregistrement puis d'une transmission à l'entreprise chargée de la maintenance. Les délais d'intervention peuvent varier selon la nature de la panne, les conditions météorologiques ou la nécessité éventuelle de commander du matériel spécifique.

La municipalité remercie les habitants pour leur vigilance et leur contribution à l'amélioration du service public. Grâce à ces signalements, les interventions sont facilitées et la qualité du réseau d'éclairage public peut être maintenue sur l'ensemble du territoire communal.



COMMENT SIGNALER UNE DÉFAILLANCE ?



1. LOCALISEZ

Indiquez l'adresse précise ou tout repère utile.



2. DÉCRIEZ LA PANNE

Lampadaire éteint, allumé en journée, clignotant, secteur complet...



3. CONTACTEZ LA MAIRIE

Les déclarations peuvent être effectuées auprès de la mairie pendant les horaires habituels d'ouverture, par courriel (secretariat@blancs-coteaux.fr) ou sur le site internet de la commune : <https://blancs-coteaux.fr/services-et-demarches/demarches-en-ligne/signaler-un-dysfonctionnement-technique>



4. INTERVENTION

Votre signalement est transmis aux services compétents pour une intervention rapide.

L'ASSOCIATION
ENSEMBLE
ORGANISE

Marché DE NOËL

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 2026
📍 OGER BLANCS-COTEAUX



EXPOSANTS ARTISANS
CRÉATIONS, CADEAUX, PRODUITS LOCAUX



ANIMATIONS
POUR PETITS ET GRANDS
Ateliers enfants, visite du Père Noël et bien plus !



AMBIANCE FESTIVE
MUSIQUE, DÉCORATIONS ET SURPRISES...

ENTRÉE LIBRE

OGER BLANCS-COTEAUX

Artisanat • Cadeaux • Animations • Restauration
UNE JOURNÉE CONVIVIALE À PARTAGER EN FAMILLE !

PLUS D'INFORMATIONS À VENIR

On vous attend nombreux !

Dépôts sauvages : un geste qui coûte cher à la collectivité et à leurs auteurs

Le respect de notre cadre de vie est l'affaire de tous. Pourtant, des dépôts sauvages de déchets sont encore régulièrement constatés sur le territoire communal : sacs d'ordures ménagères abandonnés, cartons, encombrants, déchets verts, gravats, matériaux de chantier ou encore équipements usagés.

Au-delà de l'atteinte portée à l'environnement et à la qualité des paysages, ces comportements engendrent des coûts importants pour la collectivité. Chaque intervention mobilise les agents communaux, du matériel et des moyens financiers qui pourraient être consacrés à d'autres services au bénéfice de l'ensemble des habitants.

Il est rappelé que l'abandon de déchets sur la voie publique, dans les espaces naturels ou sur des terrains privés constitue une infraction. Les auteurs s'exposent à des sanctions pouvant aller d'une amende forfaitaire de plusieurs centaines d'euros jusqu'à des peines plus importantes prévues par le Code pénal et le Code de l'environnement lorsque les faits présentent un caractère aggravé. Les frais engagés pour l'enlèvement et le traitement des déchets peuvent également être réclamés au contrevenant.

Face à ces agissements, la commune applique une politique de fermeté. Lorsqu'un dépôt sauvage est constaté sur une propriété communale et que son auteur peut être identifié, la commune procède systématiquement au dépôt d'une plainte auprès des autorités compétentes et engage toutes les démarches nécessaires afin que les sanctions prévues par la réglementation soient mises en œuvre. Les éléments permettant d'identifier les auteurs sont régulièrement retrouvés parmi les déchets abandonnés ou grâce aux constats effectués sur le terrain.

Ce fût notamment le cas de dépôts successifs par la même personne aux étangs des Chantereines, laquelle a été identifiée et sanctionnée par une amende de 350€ et a eu l'obligation d'enlever l'ensemble des déchets.

Afin de préserver la propreté de notre commune, chacun est invité à utiliser les filières adaptées pour l'élimination de ses déchets. Les déchets ménagers doivent être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet et les cartons, déchets verts, gravats, encombrants, déchets de bricolage ou de chantier doivent être apportés en déchèterie.

La déchèterie intercommunale permet la prise en charge de nombreux types de déchets dans des conditions respectueuses de l'environnement et favorisant leur valorisation. Son utilisation constitue la solution la plus simple, la plus économique et la plus responsable.



Préserver la qualité de notre cadre de vie est une responsabilité collective. Grâce à la vigilance et au civisme de chacun, nous contribuons à maintenir une commune propre, accueillante et respectueuse de son environnement.

 RAPPEL DES HORAIRES DES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES : 			
DÉCHÈTERIE	DU 1 ^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS	DU 1 ^{ER} AVRIL AU 30 JUIN ET DU 1 ^{ER} SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE	DU 1 ^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT
 VOIPREUX	Mar. : 14h-17h Mer. à Sam. : 9h-12h / 14h-17h Dim. : 9h-12h	Mar. : 14h-18h Mer. à Sam. : 9h-12h / 14h-18h Dim. : 9h-12h	Lun. à Dim. : 8h-13h
 PIERRY	Mar. : 14h-17h Mer. à Sam. : 9h-12h / 14h-17h Dim. : 9h-12h	Mar. : 14h-18h Mer. à Sam. : 9h-12h / 14h-18h Dim. : 9h-12h	Lun. à Dim. : 8h-13h
 MAGENTA	Mar. : 14h-17h Mer., Ven., Sam. : 9h-12h / 14h-17h	Mar. : 14h-18h Mer., Ven., Sam. : 9h-12h / 14h-18h	Lun., Mer., Ven., Sam. : 8h-13h
 À RETENIR : Respectons les horaires et trions nos déchets pour préserver notre environnement ! 			

Entretien du trottoir devant sa maison

La qualité de notre cadre de vie repose notamment sur la propreté et le bon entretien des espaces publics. Les trottoirs jouent un rôle essentiel pour la sécurité et le confort des piétons. Pourtant, les règles applicables à leur entretien restent parfois mal connues.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités sont soumises aux dispositions de la loi dite « Labbé », qui interdit l'utilisation de produits phytopharmaceutiques de synthèse sur les espaces publics. Cette réglementation « zéro phyto », bénéfique pour l'environnement et la santé publique, a profondément modifié les méthodes de travail des services techniques municipaux. Le désherbage doit désormais être réalisé par des moyens mécaniques, thermiques ou manuels, nécessitant davantage de temps et de personnel. Ainsi, la présence ponctuelle d'herbes spontanées ne traduit pas nécessairement un manque d'entretien.

Que dit la loi ?

Les trottoirs appartiennent généralement au domaine public communal. Leur création, leur aménagement et leur entretien structurel relèvent donc de la commune.

Toutefois, en application des articles L.2212-1 et L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales, le maire peut prendre des mesures destinées à assurer la sécurité, la salubrité et la commodité du passage sur la voie publique. À ce titre, un arrêté municipal peut imposer certaines obligations d'entretien aux riverains.

Quelles sont vos obligations en tant que riverain ?

Lorsqu'un arrêté municipal le prévoit, les occupants des propriétés riveraines doivent assurer l'entretien courant du trottoir situé devant leur habitation. Cette obligation concerne généralement :

- le balayage du trottoir ;
- le ramassage des feuilles, papiers et détritiques ;
- le désherbage des bordures et caniveaux ;
- l'élagage des végétaux débordant sur le domaine public ;
- l'enlèvement de la neige et du verglas.

Dans un immeuble collectif, cette responsabilité incombe généralement au syndic de copropriété, qui peut mandater une entreprise spécialisée. Dans une copropriété horizontale composée de maisons individuelles, chaque occupant reste responsable de l'entretien du trottoir situé devant son lot.

Ces gestes simples contribuent directement à la sécurité des usagers et à la qualité du cadre de vie.

Qui est responsable de l'entretien du trottoir ?

Il convient de distinguer l'entretien courant de l'entretien structurel.

La commune demeure responsable des travaux importants : réfection du revêtement, réparations liées à la dégradation du trottoir, mise en accessibilité ou renouvellement des équipements publics.

Le riverain, lorsque la réglementation locale le prévoit, assure quant à lui les opérations d'entretien quotidien permettant de maintenir le trottoir propre et praticable.

Quelles sanctions en cas de négligence ?

Le non-respect des obligations fixées par arrêté municipal peut être sanctionné. Après constatation de l'infraction, celle-ci est généralement punie d'une contravention de 2^e classe sur le fondement de l'article R.610-5 du Code pénal, soit une amende pouvant atteindre 150 €.

Par ailleurs, en présence d'un danger pour la sécurité publique, le maire peut mettre en demeure la personne concernée de procéder aux travaux nécessaires.

Une responsabilité civile peut être engagée

Au-delà de l'amende, un défaut d'entretien peut engager la responsabilité civile du riverain. Si un passant chute en raison de feuilles non ramassées, de verglas ou d'un obstacle dont l'entretien lui incombe, il peut demander réparation du préjudice subi.

L'assurance responsabilité civile incluse dans le contrat habitation peut intervenir, sous réserve du respect des obligations réglementaires. Chaque situation est appréciée au cas par cas, mais la prévention reste le meilleur moyen d'éviter accidents et litiges.

Un engagement collectif

L'entretien des abords de son habitation participe à la qualité de vie de tous. Dans un contexte où les services techniques doivent entretenir un patrimoine communal important tout en respectant les contraintes du « zéro phyto », la contribution de chacun constitue un complément précieux à l'action municipale.

Afin de clarifier les règles applicables et de garantir une égalité de traitement entre tous les habitants,

Monsieur le Maire envisage prochainement de prendre un arrêté municipal définissant précisément les obligations d'entretien des trottoirs et des abords des propriétés. Cette démarche s'inscrit dans une logique de pédagogie, de dialogue et de responsabilité partagée au service de la sécurité, de la propreté et de l'attractivité de notre commune.



Lutte contre les espèces invasives : une phase test contre le frelon asiatique

La préservation de la biodiversité et la protection des habitants constituent des enjeux majeurs pour notre commune. Parmi les espèces invasives présentes sur notre territoire, le frelon asiatique représente aujourd'hui une menace croissante pour les abeilles, les pollinisateurs et, plus largement, pour l'équilibre de nos écosystèmes.

Face à cette problématique, la municipalité a décidé de lancer, au printemps dernier, une phase expérimentale de piégeage sélectif des fondatrices de frelons asiatiques. Cette opération repose sur la participation de 60 habitants volontaires, répartis sur l'ensemble du territoire communal, afin de couvrir de manière homogène les différents secteurs de la commune.

Chaque volontaire a reçu un piège ainsi que des consignes précises d'utilisation et de suivi. L'objectif est double : limiter le développement de nouveaux nids en capturant les reines fondatrices au début de la saison et recueillir des données permettant d'évaluer l'efficacité du dispositif à l'échelle locale.

Cette expérimentation s'inscrit dans une démarche pragmatique de lutte contre les espèces invasives, menée en complément des actions de sensibilisation et des interventions de destruction des nids lorsqu'ils sont signalés. Les résultats collectés au cours de cette première campagne feront l'objet d'une analyse afin de déterminer l'opportunité de reconduire ou d'étendre le dispositif dans les années à venir.

La commune remercie chaleureusement les habitants qui se sont portés volontaires pour cette action citoyenne. Leur implication contribue directement à la protection de notre environnement et au maintien de la biodiversité locale.

Ensemble, restons vigilants et mobilisés face à la progression des espèces invasives afin de préserver durablement la richesse naturelle de notre territoire.



PLASTIQUE À LA LOUPE : LES COLLÉGIENS DE VERTUS CONTRIBUENT À LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, les élèves du collège Eustache Deschamps de Vertus Blancs-Coteaux ont participé à l'opération nationale de sciences participatives « Plastique à la loupe », portée par la Fondation Tara Océan en partenariat avec plusieurs organismes scientifiques et institutionnels.

L'objectif de ce programme est d'améliorer la connaissance de la pollution plastique présente sur les plages, les rivières et les berges françaises. Les données collectées par les élèves sont intégrées à une base nationale utilisée par les chercheurs afin de mieux comprendre l'origine, la nature et la répartition des déchets plastiques dans l'environnement.

Dans ce cadre, un prélèvement a été réalisé le 10 octobre 2025 dans un ruisseau situé à proximité des étangs des Chantereines, sur le territoire de Blancs-Coteaux. Les élèves ont appliqué un protocole scientifique rigoureux consistant à collecter, trier, identifier et quantifier les déchets et particules plastiques présents sur le site étudié.

Les analyses ont mis en évidence la présence de méso et microplastiques de surface. Parmi les polymères identifiés figurent principalement du polyéthylène (PE), matériau couramment utilisé dans la fabrication de produits ménagers, bouteilles de lait, sacs, films et sachets plastiques, ainsi que du polypropylène (PP), présent notamment dans certains contenants, pièces automobiles, équipements informatiques et objets du quotidien. Ces résultats illustrent la capacité des déchets plastiques à se fragmenter progressivement dans l'environnement avant d'être transportés par les eaux de ruissellement et les cours d'eau.

La municipalité félicite les élèves et l'équipe pédagogique du collège Eustache Deschamps pour leur engagement dans cette action citoyenne qui contribue à la fois à la recherche scientifique et à la préservation de notre environnement.

La pollution des océans par les plastiques ne commence pas au large des côtes : elle commence aussi chez nous, au bord de nos routes, dans nos fossés, nos ruisseaux et nos cours d'eau.



La vidéoprotection désormais déployée sur l'ensemble du territoire communal



La commune a franchi une étape importante en matière de sécurité et de tranquillité publique avec la mise en service effective de son réseau de vidéoprotection sur l'ensemble du territoire communal.

Engagé depuis plusieurs mois en étroite collaboration avec les services de l'État, les forces de sécurité et les partenaires institutionnels, ce projet structurant répond à un double objectif : renforcer la prévention des actes de délinquance et d'incivilité tout en apportant un outil complémentaire d'aide à l'enquête pour les services de gendarmerie.

Le dispositif déployé couvre désormais les principaux points stratégiques de la commune : entrées et sorties d'agglomération, axes de circulation, équipements publics, espaces fréquentés par la population et secteurs présentant des enjeux particuliers en matière de sécurité. L'implantation des caméras a été réalisée à l'issue d'une étude approfondie permettant d'identifier les zones les plus pertinentes au regard des besoins du territoire.

La vidéoprotection constitue aujourd'hui un outil reconnu au service de la sécurité publique. Elle permet notamment de dissuader certains comportements délictueux, de faciliter l'identification des auteurs d'infractions, de sécuriser les équipements communaux et de contribuer à la protection des habitants. Son utilisation est strictement encadrée par la réglementation en vigueur afin de garantir le respect des libertés individuelles et la protection de la vie privée.

La réalisation de ce programme représente un investissement significatif pour la collectivité. Soucieuse de préserver ses capacités financières, la municipalité a activement recherché des financements extérieurs afin de limiter le coût supporté par le budget communal.

La commune a ainsi bénéficié du soutien de plusieurs partenaires institutionnels (Etat, Région Grand Est, Territoire d'Energie Marne) qui ont reconnu l'intérêt du projet pour la sécurité du territoire.

Au-delà de l'installation des équipements, la municipalité poursuivra un travail d'évaluation afin de mesurer l'efficacité du dispositif et de l'adapter, le cas échéant, aux évolutions des besoins du territoire. Des échanges réguliers seront maintenus avec les services de gendarmerie afin d'assurer une utilisation optimale de cet outil au bénéfice de la sécurité de tous.

Par cette réalisation, la commune confirme sa volonté d'agir concrètement pour préserver la qualité de vie de ses habitants, protéger les équipements publics et renforcer la tranquillité du quotidien. La vidéoprotection s'inscrit ainsi dans une politique globale de prévention et de sécurité menée au service de l'intérêt général.



Grimpez aujourd'hui, préservez demain



GRIMPEZ
aujourd'hui, **préservez** demain

**SOUTENEZ LES SITES D'ESCALADE
FAITES UN DON**

			
SECURISER Remplacement des ancrages, purge des Moss instables	ENTRETIENIR Sentiers d'accès, nettoyage, préservation des lieux	EQUIPER Ouvrir ou renouveler des itinéraires	INFORMER Éditions de topos

		
UN EFFORT COLLECTIF Licenciés, grimpeurs et détachés participent à l'entretien et à la pérennité de nos sites.	CHACUN DONNE AGIT Un don, c'est des actions concrètes sur le terrain : équipement, entretien et préservation.	DES ACTIONS QUI ONT UN COÛT Ancrages, chaînes, résine, entretien, déplacements, formation : préserver nos sites demande des moyens.

 **SOUTENEZ NOS ACTIONS
FAITES UN DON !**



POUR DES SITES
SÉCURISÉS

POUR DES ESPACES
PRÉSERVÉS

POUR UNE PRATIQUE
ACCESSIBLE À TOUS

Logo of the Ardennes region and other local authorities.

Le Comité Territorial FFME Marne-Ardenne a initié une campagne de dons pour l'entretien et l'équipement des sites naturels dont il a la gestion.

Actuellement, les dépenses liées à l'équipement des sites naturels est supporté par les licenciés FFME. Comme vous le savez, un grand nombre d'utilisateurs n'est pas licencié ou licencié dans une autre fédération. Cette opération permet donc à ce profil de grimpeur de contribuer aux dépenses engagées.

Celles-ci seront particulièrement nombreuses cette année : formation d'un nouveau bénévole équilibreur, achat de matériel de cordiste, achat de matériel pour l'équipement (chaîne, résine, corde de travail ...).

Véronique MAGGI

Présidente du CT FFME 51-08

Chorale "LE TOURDION"



CONCERT
de Noël

DIMANCHE
13 DÉCEMBRE
2026
à 16h30

**À L'ÉGLISE DE
VERTUS**

Par la chorale
"LE TOURDION"
de Vertus
BLANCS-COTEAUX



Amicale Laïque Vertus BLANCS-COTEAUX



BILAN DE LA SCOLARANDO DU 19 MAI 2026 à VERTUS BLANCS-COTEAUX

La Scolarando est une journée de randonnée destinée aux élèves des écoles publiques, de la maternelle au CM2. Encadrés par leurs enseignants, des parents et les bénévoles de l'ALV et du GDALV, les enfants ont partagé un moment sportif et convivial en pleine nature.

Organisée par le comité Marne de la Fédération française de la randonnée, en partenariat avec l'USEP 51, cette manifestation, entièrement portée par des bénévoles, vise à promouvoir l'activité physique et les valeurs du sport. Elle se déroulait cette année pour la sixième fois à Blancs-Coteaux.

- 11 écoles ou groupes scolaires inscrits
- 19 groupes de randonneurs
- 32 classes de la maternelle MS au CM2
- 2 sites de départ : VERTUS et BERGERES LES VERTUS
- 2 sites de départ modifiés en raison des problèmes de transport : ATHIS - COLIGNY
- 2 annulations
- 2 postes de distribution d'eau et collations

DÉCOMPTÉ DES PARTICIPANTS			
ÉCOLES	ÉLÈVES	ACCOMPAGNANTS	BÉNÉVOLES ALV + GDALV
VERTUS	362	51	37
BERGERES	221	44	22
COLIGNY	93	10	8
ATHIS	47	8	8
TOTAL	723	113	67

SOIT UN NOMBRE DE PARTICIPANTS DE : **903**

KM PARCOURUS			
PARCOURS	KM	ÉLÈVES	TOTAL KM
Maternelle BERGERES	3	58	174
Primaire BERGERES	9	229	2061
Maternelle VERTUS	2	192	384
Primaire VERTUS	8	358	2864
Maternelle COLIGNY	2	30	60
Primaire COLIGNY	8,5	81	689
ATHIS	7	53	371
TOTAL KM PARCOURUS			6603

HEURES DE BÉNÉVOLAT des ASSOCIATIONS ALV + GDALV	
	HEURES
Préparation André PICARD + Christiane MAHAUT + Jean BEAUJET	46
Balisage du 18 mai	24
Encadrement du 19 mai	268
Débalisage du 20 mai	6
TOTAL HEURES DE BÉNÉVOLAT	344

Les “Messies de Vandières” : pionniers du ravitaillement aérien (juillet 1918)

Cimetière communal de Vertus Blancs-Coteaux où sont inhumés les deux aviateurs, l'Adjudant Henri Forquet et le Sous-lieutenant Jacques Pénigaud, qui ont trouvé la mort en vol deux semaines plus tard, à Villers-Agron.

Pour l'histoire :

En juillet 1918, en pleine Première Guerre mondiale, le village de Vandières se retrouve au cœur des combats de la seconde bataille de la Marne. Les troupes françaises, engagées face à l'offensive allemande, manquent cruellement de ravitaillement en raison des difficultés d'accès par voie terrestre.

Non loin de là, la commune de Vertus joue un rôle discret mais stratégique. Située à l'arrière du front, elle sert de point d'organisation et de passage pour les unités et les ressources destinées aux zones de combat, illustrant l'importance des villages champenois dans l'effort de guerre.

C'est dans ce contexte critique que deux aviateurs français réalisent une action inédite : un largage aérien de vivres et de matériel directement au-dessus des positions françaises à Vandières. Cette opération, improvisée mais décisive, permet de soutenir les soldats isolés et de maintenir leur capacité de résistance.

Surnommés les “Messies de Vandières”, ces pilotes entrent dans l'histoire comme les précurseurs du ravitaillement aérien militaire, une technique aujourd'hui essentielle dans les opérations modernes. Leur initiative marque un tournant, démontrant pour la première fois que l'aviation pouvait jouer un rôle logistique vital, au-delà de la reconnaissance ou du combat.





Merci pour votre lecture !

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur blancs-coteaux.fr |